

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses
d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

La Colonie Suisse d'Égypte

La «Bourse Égyptienne» publiée à l'occasion de l'Ouverture au Caire du Congrès international du Tourisme, un numéro spécial de 140 pages format journal, qui constitue un magnifique hommage rendu à l'Égypte Moderne. Les divers aspects de l'Égypte d'hier et d'aujourd'hui y sont évoqués et une partie de ce numéro spécial est consacré aux diverses colonies étrangères établies en Égypte, à leur histoire et à leur activité. Ces études sont classées d'après l'importance numérique des diverses Colonies. La Bourse a demandé au rédacteur du «Journal Suisse» de bien vouloir résumer à l'intention de ses lecteurs, le développement et la situation présente de la Colonie Suisse en Égypte. Nous reproduisons l'étude faite à cette occasion.

Les pays d'Orient ont toujours exercé une sorte de fascination sur les peuples nordiques. Le Suisse voyageur par goût et par nécessité, n'a pas échappé à cette emprise. L'Égypte, terre d'élection s'est très vite offerte aux rêves de son imagination. Les peintures bibliques se sont ajoutées aux évocations historiques, pour attirer sur les rives du Nil, plus d'un jeune compatriote associé qu'existerent des possibilités d'établissement, mais s'il est difficile de préciser l'année de la création d'une Colonie Suisse en Égypte, on peut fixer selon toute vraisemblance, au milieu du XIX siècle, l'époque à laquelle furent fondées tant au Caire qu'à Alexandrie, les premières maisons de Commerce Suisses.

Sans remonter jusqu'aux souvenirs des régiments de Roll et de Watterville, qui participèrent aux luttes anglo-françaises et Anglo-Turques de 1798, 1801 et 1807, la légende veut qu'un certain nombre de soldats helvétiques de retour de la Campagne de Crimée, s'installèrent à Alexandrie et leur langage inconnu étonnaient les habitués du café de la Rue de l'Église Copte où ils avaient l'habitude de se réunir. Quoi qu'il en soit, il paraît bien que le premier notable Suisse établi en Égypte, fut un Jurassien horloger, Ulysse Ducommun, établi à Alexandrie, c'est autour de lui que se groupa la Colonie Suisse qui, dès 1858, affirma sa vitalité par la création d'une première Société Suisse.

Les relations entre notre pays et l'Égypte se développèrent rapidement au cours des années qui suivirent et lors de l'inauguration du Canal de Suez, le Khédive Ismaïl ne nous oubliâ pas. Revilliod de Genève, qui participa à ces fêtes, rapporte à ce propos que les délégués s'étaient embarqués à Trieste, pour se rendre par Corfou à Constantinople et de là vers le Delta, à bord d'un navire caboteur, une coquille de noir.

L'arrivée à Alexandrie fit sensation. Ce navire possédait deux minuscules canons qui furent déchargés à l'entrée du port. Le drapeau de la Confédération, était hissé au grand mat, tandis que flottaient en festons, comme sur les lacs aux jours de fête, les pavillons des vingt deux cantons. Le gardien du phare et les matelots du port furent stupéfaits à la vue du taureau d'Uri, et l'on disait longtemps après encore «Nous avons vu bien des pavillons dans ce port mais point encore qui portaient des animaux aussi féroces». Cela n'empêcha pas nos compatriotes d'être



Excelsior !

très chaleureusement accueillis par les Égyptiens et par leur Souverain.

Cette première Société Suisse comptait 31 membres. En 1861 une réorganisation s'étant imposée, la nouvelle association groupa un total de 67 adhérents. Les progrès dès lors sont constants. En 1863 déjà une section de chant et d'une section de tir se forment sous son égide. En 1891, pour célébrer le soixantième anniversaire de la fondation de la confédération des fêtes somptueuses dont le souvenir ne s'est pas encore perdu, réunirent dans le jardin Nouzha d'Alexandrie, tous les Suisses d'Égypte ainsi que les autorités et de très nombreux invités. Une délégation fut même envoyée à Berne pour présenter au Conseil fédéral les félicitations et les vœux de la Colonie Suisse d'Égypte.

Les Sociétés Suisses de Secours qui tant au Caire qu'à Alexandrie devaient être appelées à rendre de si grands services, suppléant l'absence de Consulat, furent fondées en 1865, sous leur forme actuelle. Le temps n'a pas diminué leur dévouement et leur importance. Ayant pour but de venir en aide aux Suisses nécessiteux, de prêter aide et assistance aux compatriotes de passage et de servir de lien entre nos colonies et les autorités fédérales, ces deux sociétés n'ont cessé jusqu'aujourd'hui de rendre de précieux services.

Au cours de ces 30 années de nouveaux groupements ne tardèrent pas à se former et la vitalité de nos colonies qui compte actuellement plus d'un millier de nationaux (1) s'est affirmée dans les domaines les plus divers.

Des clubs sportifs, tel que le Club Nautique Suisse d'Alexandrie, des Sociétés Charitables dont l'activité philanthropique s'étend bien au-delà des limites de nos colonies, comme l'Helvétia, ont été créés en Égypte. La Commission Commerciale Suisse établie dès 1917 au Caire et à Alexandrie, assume la représentation et la défense des intérêts économiques suisses. Des écoles suisses ont couronné cette œuvre constructive. Fondée en 1921 à Alexandrie et en 1929 au Caire, l'une et l'autre s'efforcent d'être des foyers d'éducation et d'instruction suisse, donnant aux enfants confiés à leurs soins une formation intellectuelle et morale analogue à celle qu'ils eussent trouvée dans les établissements scolaires de notre pays.

La nouvelle Société Helvétique de son côté, s'est donnée pour tâche de resserrer les liens entre les Suisses d'Égypte et les Suisses de la Mère-Patrie, par l'organisation de conférences, l'étude des divers problèmes d'intérêt général qui se posent à l'attention des membres de notre Colonie, en étroite collaboration avec le Secrétariat, établi à Berne, des Suisses à l'Étranger et le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient paraissant chaque semaine sur huit pages, organe officiel aux Colonies Suisses d'Égypte à l'entendu dernièrement son activité aux colonies suisses de Palestine et de Syrie. Pour être complet, remarquons que nombre d'œuvres philanthropiques et sociales sont nées de l'initiative Suisse ou sont soutenues financièrement par les Colonies Suisses d'Égypte. L'hôpital Anglo-Suisse d'Alexandrie, celui des Diaconesses du Caire, le Home International à Alexandrie, l'Église Évangélique du Caire et l'Église Protestante d'Alexandrie, demeurent entre autres, les témoins d'une tradition de libéralité à laquelle nos Colonies sont demeurées fidèles. Le geste d'un des nôtres dotant tout dernièrement, le Nouvel Hôpital de la Société de Bienfaisance musulmane Al Moassat, de toute la section de radiologie n'a fait que s'ajouter à la liste déjà longue de la générosité helvétique en Égypte, juste témoignage de gratitude à l'égard d'un pays où les Suisses ont trouvé la plus accueillante des hospitalités.

Lors de la visite que Sa Majesté le Roi Fouad fit en Suisse en 1929, voyage à l'occasion duquel la Colonie Suisse d'Égypte a édité un très beau volume commémoratif, Sa Majesté a bien voulu déclarer à Berne :

« Dans sa marche ascendante vers le progrès, l'Égypte fit maintes fois appel au concours de vos savants pour l'aider à enrichir son patrimoine intellectuel de judicieuses acquisitions puisées aux trésors de la science occidentale, et je suis heureux de reconnaître que ce concours, la Suisse nous l'a généreusement accordé.

« Dans tous les domaines de l'activité sociale d'ailleurs, la Colonie Suisse douée des plus hautes qualités, apporte sa bienfaisante contribution ».

(1) 1311 d'après le recensement officiel de 1927.

Cette contribution s'est exercée dans les domaines les plus divers : intellectuel et éducatif, commercial, industriel et touristique.

Dès 1830, nombreux furent les Suisses qui jouèrent un rôle en vue dans l'avènement de la nouvelle Égypte.

En faisant appel au Docteur Edouard Claparède pour étudier sur place le problème complexe, de la réforme des programmes scolaires, le Gouvernement Égyptien, ne faisant que reprendre une collaboration qui s'était avérée excellente.

C'est en effet un Suisse, V. Edouard Dor, de Vevey, inspecteur général des écoles civiles Égyptiennes, qui élaborera le premier projet de création de l'école normale du Caire. Se fut un des principaux créateurs du vaste plan d'enseignement dont les événements empêchèrent la complète réalisation mais qui fut repris sur une base nouvelle au lendemain des événements de 1882.

Ne rappelons que pour mémoire, le nom du fameux explorateur John Ludwig Burckhardt, de Bâle (1784-1817) mort et enterré au Caire dans un cimetière musulman. M. le Docteur Combe, le savant conservateur de la Bibliothèque Municipale d'Alexandrie, travaille à élever à ce pionnier des études islamiques en Égypte, l'ouvrage monumentale de son œuvre et à sa vie.

Le Soleurois Werner Munzinger (1832-1875), mort dans l'expédition de l'Égypte contre l'Abyssinie, alors qu'il était Pacha Gouverneur Général égyptien du Soudan Oriental, siégeant à Souakin sur la Mer Rouge, fut intimement mêlé à la politique égyptienne de cette période.

Le docteur J. Schiess Pacha, fondateur et médecin en chef de l'hôpital du gouvernement d'Alexandrie, vice-Président de la Municipalité joua un rôle en vue à Alexandrie qui lui doit entre autres ses plus beaux jardins. Nourisson Bey, homme de goût et de culture, fut le créateur et le premier directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie. Citons également les égyptologues Edouard Naville de Genève, Gustave Jéquier de Neuchâtel, les travaux et les noms de l'architecte J. J. Hesse de Zurich, et de Max Van Berchem, le maître incontesté des études égyptologiques musulmanes.

Mr. le Dr. Combe a réuni une vaste documentation sur ces personnages. Il a déjà publié à leur propos plusieurs notices appelées à servir de cadre à des livres en préparation. Rappelons également que des magistrats suisses occupent des postes de première place dans les Tribunaux Mixtes et qu'à l'heure actuelle l'École Polytechnique Royale de Guizeh est dirigée par le Prof. Dr. Andréa qui a pour collaborateurs plusieurs de nos compatriotes.

Au point de vue commercial et industriel, l'importance de notre Colonie en Égypte est égale par peu d'autres nations. Les statistiques du gouvernement en font foi et démontrent de façon péremptoire que la Suisse, toute proportion gardée, joue un rôle important dans la vie économique de l'Égypte.

L'industrie cotonnière suisse qui dès le XVIII siècle, s'était imposée sur le marché européen, entretint donc de bonne heure des relations d'affaires avec le Pays qui devait rapidement sa principale source d'approvisionnement. Plusieurs grandes maisons Suisses se sont conquises une place de premier plan sur le marché cotonnier d'Alexandrie. Les noms des Maisons Reinhart and Co., Planta and Co., Hans Kupper, W. Gherty and Co., Waldo Escher, ont une réputation solidement établie et la part de leur capital constituant un total d'environ 2.000.000 Livres Égyptiennes, prouve l'importance de ces maisons d'exportation de coton. Il y a lieu de faire remarquer que comme le démontre les très solides études de M. Jules Chabloy dans l'«Informateur économique» ainsi que les statistiques détaillées établies chaque année par M. Kohler, Secrétaire de la Commission Commerciale Suisse d'Alexandrie c'est avec la Suisse, si l'on tient compte de la population, que l'Égypte fait les échanges les plus intenses.

Fournisseur de moyenne importance, la Suisse demeure pour l'Égypte un de ses principaux clients. Elle occupe encore le septième rang parmi les pays acheteurs, ne venant qu'après six grandes nations : Royaume-Uni, France, Italie, Allemagne, et Russie.

Si l'on tient compte de la population de ces divers pays, on constate que notre pays tient le premier rang : chacun de ses habitants a acheté en moyenne en 1929 des produits égyptiens pour P.T. 52. — L'Anglais suit de près avec P.T. 40. — le Français plus

loin avec P.T. 16. — l'Italien P.T. 11. — l'Américain P.T. 7. — l'Allemand P.T. 5. —

Si comme pour les exportations, nous prenons en considération l'intensité des importations, la Suisse vient au sixième rang chacun de ses habitants a vendu en moyenne à l'Égypte en EPLP pour P. T. 18. — de marchandises. Le Chilien a vendu pour P.T. 53. — l'Australien pour P.T. 37. — le Belge pour P.T. 32. — l'Anglais pour P.T. 26. — le Grec pour P.T. 24. —

Au point de vue du commerce général, exportations et importations réunies, la Suisse garde le premier rang quant à l'intensité des échanges, ils s'élèvent à P.T. 70. — par habitant, l'Angleterre vient ensuite avec 66 par habitant, puis la France avec P.T. 30. — et l'Italie avec P.T. 28. —

En 1930, la Suisse a acheté à l'Égypte pour Lst. 1.256.000 de marchandises contre Lst. 1.962.000 en 1929. Elle lui en a vendu pour Lst. 573.000 contre Lst. 692.000 en l'année précédente. Quoique les achats de la Suisse se soient ainsi diminués de Lst. 706.000 (par suite de la dépréciation du coton) ils ont proportionnellement augmenté, ayant passé de 3.8 0/0 du total des exportations de l'Égypte à 3.9 0/0. Les Ventes de la Suisse qui ont diminué de Lst. 119.000 représentent comme en 1929 1.2 0/0 du total des importations de l'Égypte. Les échanges entre les deux pays inférieurs de Lst. 825.000 à ceux de l'année précédente, forment toujours la même fraction du commerce total de l'Égypte.

Parmi les pays fournisseurs, la Suisse a repris le 21me rang qu'elle tenait en 1928 de nouveau distancée par la Syrie et par l'Autriche. Elle a par contre dépassé la Suède.

Le Caire compte un établissement bancaire Suisse, le Crédit Immobilier Égyptien S. A. suisse au Capital de Frs. 1.250.000, créé sous l'égide de l'Union Foncière de Genève.

La Banque Commerciale de Bâle a pris une importante participation dans la Banque Belge et Internationale en Égypte, S. A. au capital de Lst. 1.000.000 qui a repris les succursales égyptiennes de la Banque Belge pour l'Étranger.

Nous trouvons les Suisses à la tête de plusieurs grands industriels. Monsieur M. Trembley, Président de la Commission Commerciale Suisse et délégué du Conseil Fédéral en Égypte, est l'Administrateur délégué du Comptoir des Ciments. M. L. Gasche, dirige la Filature Nationale d'Égypte. Il n'est guère d'industries où nos compatriotes ne se soient intéressés qu'ils n'aient marqué de leur esprit méthodique et persévérant et des réussites comme celle de Groppi, dont le nom est si populaire au Caire, sont de beaux témoignages de travail et de ténacité.

Au moment où l'Égypte reçoit le Congrès du Tourisme, nous ne saurions clore ce trop rapide exposé sans rendre un hommage mérité à ceux de nos compatriotes à qui l'Égypte doit une grande part du développement de son tourisme et la réputation mondiale de ses hôtels et de ses Palaces. M. Charles Baehler, Administrateur-Délégué des Egyptian Hotels a réalisé en Égypte une œuvre magnifique. C'est à son énergie, à son expérience et à son sens des nécessités de l'heure, que l'industrie hôtelière est redevable, en grande partie, de son développement. Ses collaborateurs et lui, ont doté ce pays d'une organisation hôtelière et touristique qui fait le plus grand honneur à l'Égypte et à la Suisse, qui leur a servi d'inspiratrice et de modèle. Monsieur Motta, Conseiller Fédéral l'un de nos hommes d'Etat dont la réputation a de longtemps dépassé les frontières de notre pays, écrivait il y a quelques semaines au cours d'un message adressé à la Colonie Suisse d'Égypte, par l'intermédiaire du «Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient» : «Établi dans des territoires illustres entre tous par leur histoire, vous formez, dans l'ensemble, une des colonies les plus prospères que la Suisse compte à l'Étranger».

La Colonie Suisse d'Égypte s'efforcera d'être toujours digne de cette confiance et de cet hommage, et, travaillant avec une ardeur accrue par les difficultés de l'heure présente, elle continuera à apporter sa collaboration à la grande œuvre de rénovation nationale et de progrès poursuivie par l'Égypte moderne, sous l'impulsion éclairée du Souverain qui préside à ses nouvelles destinées. J. R. F.

Une pensée de Marc Monnier

Il n'y a pas de Suisse française et de Suisse allemande, il y a des cantons où l'on parle français et des cantons où l'on parle allemand.

UNE BONNE NOUVELLE

Nous apprenons avec joie, l'arrivée prochaine de Mr. le Dr. Prof. Henrich Hanselmann, Professeur à l'Université et Directeur du Heil Paedagogik Seminar de Zurich. Le Prof. Dr. Henrich Hanselmann un des pédagogues les plus éminents de l'heure actuelle, donnera à Alexandrie et au Caire, sous les auspices de la N.S.H. deux conférences sur des sujets pédagogiques, qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt le plus vif parmi tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation et de l'instruction.

Lettre de Suisse

La Foire Suisse d'Echantillons de 1933, à Bâle

Le marché suisse conserve sa force attractive même lorsque les échanges internationaux se trouvent rendus difficiles par suite de perturbations économiques. Cela est dû au fait que la majeure partie de la production industrielle nationale est destinée à l'étranger et aussi, en particulier, à la fermeté relative de l'économie suisse. Bien que quelques branches de l'activité du pays soient fortement affectées par la crise générale, l'industrie suisse se caractérise, dans son ensemble, par une intensité remarquable de sa production.

Les éléments sains de l'économie trouvent dans la Foire Suisse d'Echantillons, dont la prochaine réunion se tiendra du 25 mars au 4 avril, un terrain particulièrement propice pour se manifester. La Foire a déjà fourni la preuve qu'elle était un instrument nécessaire de l'expansion économique. A l'heure actuelle, où de si grandes exigences sont posées au monde des affaires, elle découvre d'une façon éclatante toute son utilité comme stimulatrice d'activité commerciale. Pour ne parler que de la participation par exemple, la surface recouverte sera certainement plus grande cette année-ci qu'en 1932, les agrandissements des bâtiments prévus pour la foire prochaine étant, dès à présent, totalement réservés à des fins d'exposition.

Parmi les 20 groupes d'industries dont nous avons parlé, celui de l'électricité avec 15 sous-divisions et particulièrement important pour le visiteur étranger auquel il donne notamment une idée très exacte de ce que la Suisse est à même de produire dans le domaine spécial de l'électro-technique. Les groupes des machines et de l'outillage ; des moyens de transport (avec entre autres des camions, des motocyclettes, des véhicules électriques) ; de la mécanique de précision, des instruments et des appareils ; des textiles, de l'habillement et des fournitures ne sont pas moins intéressants pour l'étranger. Il est évident d'ailleurs que la plupart des autres groupes contiennent également de nombreux articles qui conviennent aussi pour l'exportation.

La plus importante des foires spéciales pour l'étranger est la Foire de l'Horlogerie. Cette dernière, qui sera organisée pour la troisième fois cette année-ci dans le cadre de la Foire Suisse, peut, à juste titre, être considérée comme la plus importante manifestation de la branche horlogère. Parmi les autres foires spéciales qui méritent également de retenir l'attention du visiteur étranger, nous signalerons la Foire des fournitures de bureau, celle des articles de sport, celle de la construction. Il convient de souligner que toutes ces foires spéciales sont organisées par la Direction de la Foire Suisse en étroite collaboration avec les organismes économiques des branches intéressées.

Le crédit croissant dont jouit à l'étranger la Foire Suisse de Bâle trouve sa confirmation dans le nombre de réseaux ferroviaires européens qui consentent des réductions de tarifs à son intention. Les visiteurs de la Foire de 1933 bénéficieront de faveur spéciales en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie.

La Foire Suisse est pour le commerçant étranger une occasion exceptionnelle pour nouer de nouvelles relations avec la Suisse, pour s'orienter rapidement sur une grande partie de la production de ce pays, pour acheter de façon judicieuse. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de la COMMISSION COMMERCIALE SUISSE EN EGYPTE, au CAIRE, et à ALEXANDRIE.

Ma première fondue

A propos de Fondue « l'illustré » l'excellent illustré suisse, a publié, l'amusant croquis suivant, dédié à tous les amateurs de ce plat très helvétique.

C'était en 1880. Avec tant d'autres jeunes Confédérés d'outre-Sarine je voulais voir ce « Welschland » qu'on avait fait miroiter devant mon imagination comme étant un vrai pays de Cocagne. Et comme il s'agissait de gagner plus ou moins sa vie — plutôt moins que ce qu'elle coûtait — tout en apprenant la langue française, je débutai comme garçon de magasin dans la maison Albert Barbey, bonneterie-mercerie, rue Pépinet, où se trouve aujourd'hui la librairie des Semailles.

Un lundi matin, j'avais un colis à consigner à la gare d'Echallens. En traversant le pont Richard, à ce moment encore à trois étages visibles, j'avais remarqué à la devanture du café du Midi — à la même place où il se trouve encore aujourd'hui — un écriteau : Tous les lundis, fondue.

Fondue ? Qu'est-ce que cela peut bien être ? me demandai-je, en faisant ma besogne. Et tout en ruminant ce problème, je repassai devant le dit café du Midi. L'écriteau exerçait un pouvoir fascinateur. Dans mon ignorance, je me disais : « Cela doit être une petite gourmandise pas chère. » — Le seul moyen de savoir, c'était d'entrer et de commander.

Et j'entraï. La tenancière, Mme veuve Gret, tricotait derrière le modeste comptoir. Par-dessus ses besicles, elle toisait ce jeune client matinal, encore inconnu d'elle.

Une jeune Bæbeli s'avance, timide : « Guesqu'il faut ? » Avec une légère hésitation, je commande : « Deux décés et une fondue ! » C'était aux environs de neuf heures du matin. La jeune sommière, avec des yeux tout ronds, me fait répéter :

« C'est bien une fontue que vous avez temanté ? »

Je confirme, quoique pas très rassuré, et j'attends. Dix minutes après, les deux décés, tirés frais, au vase même, sont devant moi. Je goûte le petit blanc que je trouve bon, puis j'y reviens, si bien que les deux décés tirent sur la fin, sans que j'aie vu venir cette fameuse fondue. J'interpelle la petite Bæbeli : « Et cette fondue ? » Très embarrassée, elle me regarde, hésite, puis : « Je vais temanter à Matame. »

Et voilà que la brave tenancière me crie, impatientée :

« Dites donc, vous, est-ce que vous croyez qu'une fondue, ça se prépare comme une ration de pain et de fromage ? Il faut le temps qu'il faut pour la faire, votre fondue ! »

Or, mes deux décés étaient à sec et je commençais à me sentir mal à mon aise. On verra plus loin pourquoi.

Enfin, voilà la sommière qui s'amène avec un caquelon posé sur une lampe à esprit de vin, une assiette, une fourchette, un poivrier et du pain. Dans le caquelon, une crème odorante fumait et bouillonnait.

En présence de cette mise en scène et de tout cet attirail, inconnus au jeune Bernois que j'étais, je commençai à présenter une catastrophe :

« C'est tout ça, une fondue — Voui, moussieu ! — Et comment est-ce que ça se mange ? »

A cette occasion, qui me paraissait logique, mais plutôt saugrenue à la patronne du café, celle-ci me répond sur un ton rien moins qu'aimable :

« D'où sortez-vous, jeune homme ? Quand on ne sait pas comment on mange la fondue, on n'a pas commandé point, surtout à neuf heures du matin. »

Quelle douche ! La petite Bæbeli, ayant pitié de mon embarras, me dit : « Il faut gouter le pain en beddis morceaux, brendre avec la fourchette et mancher gomme ça. » Puis, joignant le geste à la parole, elle m'initie à l'art de manger la fondue.

Je l'ai trouvée bonne, mais mon plaisir fut sensiblement diminué par l'appréhension de ce que tout cela allait coûter. Je n'étais vraiment pas à noce, et pour cause.

Finalement, je me décide à demander ce que je devais.

« Ça fait vingt centimes les deux décés et soixante pour la fondue et le pain, en tout huitante, moussieu ! »

La catastrophe, la voilà. Mon fonds roulant et disponible se montait, ce jour-là, au total vertigineux de 35 centimes. Croyant que la fondue était un article à deux sous, comme une salée ordinaire, j'avais établi mon budget comme suit : deux décés : 20 cts ; la fondue : 10 cts ; bonne-main : 5 cts ; total : 35 cts, somme égale à mon fonds de caisse.

Que faire ? Prenant mon courage à deux mains, j'expose ma détresse à la respectable dame Gret. Or, il faut croire que ma figure et mon attitude plutôt navrée disposèrent la patronne à la bienveillance, car lorsque je lui promis de venir payer ce qui manquait, à la première heure de l'après-midi, elle me répondit, moitié courroucée, moitié souriante :

« Oui, oui, mon petit, ça va bien. Mais, tu sais, une autre fois, quand on ne sait pas comment on mange la fondue, on ne vient pas, tout seul, un lundi matin, à neuf heures, déranger le monde sans pouvoir payer son écôt ! »

Ai-je besoin d'ajouter qu'une « averse » sérieuse m'attendait à mon retour, de la part du patron, et que la brave tenancière du café du Midi a été intégralement payée ?

F. WELFLI.

Parmi la Presse Suisse

DIE EHRE der ARMEE die EHRE des VOLKES

Nous lisons dans la « Gazette de Zurich » : Es ist gar nicht anders möglich, als dass die offizielle Darstellung der Ereignisse in Genf von allen, gleichviel ob « Pazifisten » oder « Militaristen » — wenn sie nur Schweizer sind — mit tiefster Entrüstung gelesen wurde. Solange es wahr ist, dass die schweizerische Armee zu den Institutionen gehöre, die das Schweizer Volk sich selbst gegeben hat, so lange wird es auch wahr sein, dass die Ehre der Armee die Ehre des Volkes ist. Diese Ehre ist in Genf angetastet worden.

Zahlreiche übereinstimmende Zeugnisaussagen bestätigen, dass der Befehl zum Feuern erst dann erteilt wurde, als jeder einzelne Soldat sich in einer Notwehrstellung befand, in welcher ein Privatmann längst zur Gegenaktion übergegangen wäre. Aber ist das überhaupt richtig ? Eine militärische Truppe hat nicht für sich einzustehen, sondern für den Staat ; und wenn sie solange untätig bleibt, bis jeder einzelne sich wehren muss, wenn er nicht abgemurkt werden soll, so hat die Staatsautorität bereits aufgegeben. Sollten wir dafür kein Gefühl mehr haben, so sind wir angefault bis ins Mark.

In Genf haben eidgenössische Truppen nicht mehr den Staat, ja, nicht einmal mehr ihre Ehre, sondern nur noch ihr nacktes Leben verteidigt. Dass es dazu kommen durfte, ist eine Schande ; dass man es dazu kommen liess, eine Schmach, die zeigt, auf welcher schiefen Ebene wir uns befinden. Den Bundesbehörden — und allenfalls dem Gesetzgeber — liegt es ob, die Ehre der schweizerischen Armee (und damit des Schweizer Volkes) für alle Zukunft sicherzustellen. Wenn das Wehrkleid ein Ehrenkleid bleiben soll, so darf man nicht

länger zugeben, dass seine Träger sich Misshandlungen bis zum äussersten gefallen lassen müssen. Das Einsetzen von Militär ist nun einmal kein Spass ; und darum soll man auch dafür sorgen, dass es von niemand mehr als Spass aufgefasst wird.

Die Genfer Ereignisse haben gezeigt, dass die unsern Soldaten moralisch aufgezogene Zurückhaltung bis zur beschämendsten eigenen Notlage doch nicht davor bewahrt, den Befehl zum Feuern geben zu müssen ; im Gegenteil. Es darf mit Sicherheit gesagt werden, dass bei einer jedermann bekannten gesetzlichen Befugnis des Militärs, schon bei tathlicher Beschimpfung von den Waffen Gebrauch zu machen, es weder zu dieser noch zum Feuern gekommen wäre. Wenn einmal der internationale Pöbel Meister ist in der Schweiz, so kann er das ihm verhasste Militär abschaffen (oder durch das seinige ersetzen) ; so lange aber das Schweizer Volk aus allen Gesellschaftsschichten ein Milizheer stellt, hat es auch Anspruch darauf, die Ehre dieses Heeres und damit seine eigene Ehre vor derartigen Verunglimpfungen bewahrt zu sehen — um so mehr, als in Genf die jungen Rekruten nicht nur ein ungewöhnliches Beispiel von Selbstverleugnung gegeben, sondern gleichzeitig den denkbar besten Begriff dessen vermittelt haben, wessen sie erst fähig sein werden, wenn es einmal gilt, sich einzusetzen.

Ob man selber grundsätzlich Anhänger oder Gegner der allgemeinen Abrüstung ist, das kommt hier gar nicht in Betracht. Hier geht es um die nationale Ehre. — und zwar nicht um die nach aussen, sondern um die nach innen gerichtete ; um die Ehre in unsern eigenen Augen ! Und mit der Abrüstung dieser wollen wir hoffentlich auch heute noch nicht beginnen.

Konrad Falke.

« Ma vieille amie la Suisse »

Sous ce titre, M. Henry Bordeaux écrit au Journal Suisse de Paris :

La Suisse est pour moi une amie d'enfance. Nous étions voisins. J'habitais de l'autre côté de l'eau. L'eau, c'était le lac Léman. De ma rive savoyarde, je la voyais tout enveloppée de brumes ou ouate de neige. ... Je me souviens de ces beaux jours, elle se rapprochait, elle offrait au regard ses coteaux, ses vignes, ses villes et ses villages dans la verdure, et la blanche Lausanne, dressée au dessus du port d'Ouchy, qui, la nuit, brillait de mille feux sous les étoiles. Ainsi est-elle mêlée à mes plus anciens souvenirs, à mes premiers desirs, à cette invitation au voyage que la vue de l'eau favorise. Je n'avais alors qu'une idée : traverser le lac, connaître enfin Lausanne et Genève. Je les ai connues : elles ne m'ont point déçu. O ces retours, les soirs d'été, sur le bateau, dans le calme et la musique, et l'adieu de ces villes, qui, déjà, signifiaient pour moi les tentations d'une vie romanesque, de l'exotisme, de l'Orient même, tout cela mêlé à la douceur de rentrer au foyer !

Cependant, mes desirs furent exaucés dès l'âge le plus tendre. J'ai parcouru la Suisse tout petit enfant. Ma sainte mère n'avait-elle pas fait le vœu d'accomplir de pèlerinage de Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, si mon père revenait de la guerre de 1870, où il avait pris volontairement du service ? Mon père, revenu, déclara qu'il emmènerait les quatre grands, car il y en avait déjà d'autres, plus petits. J'étais le quatrième. On doutait de mes capacités de voyageur : on avait tort. Les enfants sont bien plus précoces qu'il n'est d'usage de l'imaginer. Mes souvenirs sont un peu confus, au plutôt ils mettent toutes choses sur le même plan, les orgues de Fribourg et le pont de la Sarine, les ours de Berne dans leur fosse et les Alpes bernoises, tout à coup révélées avec leurs glaciers suspendus, le lac des Quatre-Cantons, et le pont recouvert de Lucerne. Mais j'ai reconnu plus tard la chapelle de Guillaume-Tell comme je l'avais aimée, sur la rive du lac des Quatre-Cantons. Et j'ai gardé au fond des yeux, après tant de jours écoulés, l'extraordinaire contraste

des cerisiers en fleurs sur les rives de ce lac, tandis que la neige brillait au soleil sur les montagnes rapprochées. Ce printemps, célébré par l'hiver avait ensorcelé le même gosse qui, devant l'abbaye d'Einsiedeln, voulait boire aux quatorze robinets de la fontaine miraculeuse et, faute d'avoir marqué le point d'arrêt, tournait autour, au risque de s'emplier comme une outre...

Par surcroît, ce petit voyageur n'était pas un ignorant. Mon père, qui était avocat à Thonon, se reposait de plaider en ressuscitant, avec les bibliothèques de Genève, le passé glorieux de la Suisse.

... A ce premier voyage d'Einsiedeln, succéderent d'innombrables randonnées en Suisse. Je crois bien l'avoir parcourue dans tous les sens, pour elle-même et pour ses beautés personnelles ; pour ses villes pittoresques, propres, soignées et savamment colorées ; les unes singulières, charmantes et cachées, comme Soleure ou Saint-Gall ; d'autres célèbres pour leurs monuments, leurs fontaines, leurs sites, comme Berne ou Lucerne ; d'autres, non moins bien situées, au bord d'un lac ou d'un fleuve, mais envahies par les banques, le commerce et tout le trafic contemporain, comme Zurich et Bâle, — mais bien plus encore pour ses vallées et ses montagnes, à la fois si bien aménagées et si respectées. Car j'avoue n'avoir jamais bien compris le reproche de truquage qui lui est adressé. Outre que l'immensité de la montagne permet aisément de dissimuler les ouvrages des hommes destinés à en faciliter l'accès, la Suisse, mieux que tant d'autres pays, a su garder, avec ses traditions et ses usages, ses anciens aspects. Nul village n'est plus fréquenté que Zermatt. Dépassez l'église, remontez le cours de la bondissante Viège, et retournez-vous : les hôtels ont disparu, et vous ne voyez plus que les vieux chalets en bois noir ou presque rouge, tels qu'ils se pouvaient présenter avant l'arrivée du premier touriste anglais. Combien de hautes vallées sont interdites, encore aux automobilistes, comme Zinal, comme la Griesalp ou la vallée de Lötschen et tant d'autres, en sorte qu'on y peut jouir librement de la promenade sans risquer d'être couvert de poussière, assourdi par les klaxons ou menacé par les chauffeurs imprudents, — et quel miracle dans la trépidante vie contemporaine.

La Suisse à l'Étranger

La Chambre de Commerce Suisse en France

La fondation de la Chambre de Commerce Suisse en France remonte à 1918, époque à laquelle les efforts persévérants d'un groupe de personnalités de la colonie suisse à Paris aboutirent à la création de cet organisme. Ses fondateurs avaient depuis longtemps compris quels importants services une Chambre de Commerce Suisse en France serait amenée à rendre au commerce et à l'industrie des deux pays voisins et amis. Au lendemain de cette guerre, qui avait si profondément bouleversé l'économie de nos pays, belligérants ou non, il était plus nécessaire que jamais de défendre les intérêts économiques franco-suisse et de développer les relations d'affaires des deux nations.

L'utilité de cet organisme ne fut que trop confirmée par son rapide développement : le nombre de ses membres, qui au premier anniversaire de sa fondation approchait de 400, doubla pendant les années suivantes et dépassa même le millier. En dépit de la crise économique actuelle, qui ne saurait malheureusement épargner personne, le nombre des adhérents se maintient, cette année, légèrement au-dessous de mille.

Depuis 1920 la Chambre de Commerce Suisse en France publie, sous le nom de « Revue Economique Franco-Suisse », un bulletin destiné à renseigner ses membres sur toutes questions pouvant les intéresser et à établir un contact permanent avec eux, pour autant que ce contact n'est pas déjà réalisé par un échange constant de lettres, circulaires, etc., ou verbalement à l'occasion de réunions générales ou des réunions tenues pour la sauvegarde des intérêts de telle ou telle branche de commerce ou de l'industrie.

Le besoin s'est également fait sentir de créer dans les principales villes de France des sections rattachées au siège de Paris, Lyon et Marseille ont déjà leur propre organisme et des sections analogues sont en voie de création dans d'autres centres industriels et commerciaux.

Les bureaux du siège de Paris viennent d'être transférés de l'avenue Victor-Emmanuel III, où ils se trouvaient depuis 1918, au numéro 16 de l'avenue de l'Opéra, en plein centre de Paris. On ne saurait assez encourager les commerçants et industriels suisses et français à avoir recours aux services mis ainsi à leur disposition, que ce soit dans le domaine des questions commerciales, — ou l'on pourra les renseigner sur les tarifs et contingents en vigueur ou étudier leurs desiderata à l'oc-

casion d'un remaniement des traités et accords commerciaux qui ne saurait tarder — ou dans le domaine des questions fiscales et de transports, — ou l'on mettra à leur disposition une documentation complète sur les régimes et tarifs appliqués en Suisse et en France.

Un des pires symptômes de la crise actuelle réside dans le manque de liquidité d'un grand nombre d'entreprises. Il ne faudrait donc pas hésiter, avant de conclure toute nouvelle affaire, à s'entourer de renseignements aussi approfondis que possibles et, si l'on est déjà aux prises avec des difficultés de recouvrement de créances, à ne pas manquer, dans un cas comme dans l'autre, à recourir au contentieux de la Chambre de Commerce Suisse en France. Avant de confier tout recouvrement de créances à un homme de loi, la Chambre de Commerce pourra tenter une démarche personnelle auprès du débiteur et l'expérience a prouvé qu'un grand nombre de litiges peuvent être ainsi réglés à l'amiable. Si ce n'est pas le cas, il sera toujours temps de recourir à la voie judiciaire, éventuellement sous les auspices de la Chambre de Commerce Suisse qui dispose de tous les concours nécessaires.

Si la Chambre de Commerce Suisse en France défend ainsi les intérêts de ses membres dans différents domaines et intercéde en leur faveur auprès des autorités suisses et françaises, elle s'est également préoccupée de développer les relations économiques franco-suisse.

Les échanges entre France et Suisse ont fortement diminué ces dernières années ; il y a donc là un premier manque à gagner. En outre, la balance commerciale de ces échanges est négative pour la Suisse : Si en 1931, par exemple, la France a vendu à la Suisse pour 362 millions de francs suisses, la Suisse n'a vendu en France que pour 150 millions de francs suisses.

C'est en période de crise qu'il faut préparer la reprise des affaires, afin de dépasser ceux qui n'auront pas su prévoir. Il a été dit plus haut que la Chambre de Commerce Suisse en France avait été créée en 1918 pour intensifier le développement des relations économiques des deux pays après le ralentissement provoqué par la guerre. Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation très analogue et la Chambre de Commerce Suisse en France, fidèle à son but, est prête, au moment où les premiers indices laissent espérer enfin le retour d'une conjoncture meilleure, à seconder efficacement les efforts de tous ceux qui, en Suisse et en France lui feront confiance.

G. de Pury.

WINDSOR PALACE HOTEL ALEXANDRIE



Descendez au Windsor Palace. C'est l'Hôtel qui vous donnera le plus de satisfaction. 100 chambres, 80 avec salle de bains. Position idéale

Le Tango Argentín le plus langoureux créé à ce jour.

Canta Chiquita dansé dans le monde entier

Vous pourrez l'entendre chez vous admirablement enregistré sur disque

« His Master's Voice »

SALONS D'AUDITIONS ET DE VENTES :

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE : 28 Rue Chérif LE CAIRE : 16, Rue Maghraby HELIOPOLIS : 10, Boulevard Abbas

PARLOPHON



Hubermann Spiwakowski Piccaluga Gabré Armstrong Edith Lorand

Sur Disques PARLOPHON

Prix d'occasion 25 % P.T. 9.- 30 % » 15.- Phonos Paillard La marque Suisse

En vente chez :

SILBER RADIO

7, Rue Fouad Ier. — Tél. 70-90 ALEXANDRIE

Souscrivez un abonnement :

Le JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt

Advertisement for AMSTEL beer, featuring a logo and the text 'est la préférée des connaisseurs'.

Pour avoir de belles fleurs dans votre jardin et de belles plantes d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par The MANURE COMPANY of EGYPT Cie. des Engrais d'Égypte 6, Rue Chérifein. — LE CAIRE — P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre brochure spéciale



Population de la ville fédérale

En 1932, la population de la ville fédérale a augmenté de 2420 personnes. A la fin de l'année, elle comptait 116,692 habitants. Le nombre des naissances a été de 12,1 sur 1000 habitants, contre 18,1 en moyenne durant les années 1921-1930, 26,7 en 1901-1910 et 32 en 1876-1880. La mortalité a atteint 10,2 pour mille, contre 10,4 en 1921-1930, 14,6 en 1901-1910 et 24,5 en 1871-1880.

Il y a de l'électricité dans l'air

La majorité de la municipalité d'Ascona avait décidé de faire l'achat d'une petite centrale électrique, mais cette décision n'était pas approuvée par la population. La municipalité, cependant, passa outre et signa le contrat d'achat. Il y eut une assemblée communale, à laquelle les membres de la municipalité ne purent pas. L'assemblée annula la décision et vota une motion de blâme à l'égard de la municipalité. Celle-ci tenait séance, quand la population, exaspérée, se livra à une violente manifestation.

Les villageois envahirent la maison communale. Les conseillers municipaux furent expulsés et frappés. Les gendarmes, impuissants à rétablir l'ordre, furent eux-mêmes malmenés.

La manifestation ne prit fin qu'à l'arrivée de renforts. Le tocsin ne cessa de sonner pendant toute la durée de cette sorte d'émeute. L'agitation reste intense. Des renforts de police sont arrivés.

Une femme brûlée vive en Valais

Une habitante de Bramois, Mme Louise Walpen, vient de trouver la mort dans des circonstances particulièrement cruelles : comme elle était descendue à la cave afin d'y chercher des provisions, elle fit un faux pas, tomba au bas de l'escalier et vint heurter le mur. Dans sa chute, la lampe à pétrole qu'elle tenait à la main se brisa, et bientôt les vêtements de la malheureuse étaient en feu. Malgré la rapide intervention de plusieurs passants, que la lueur insolite attira, et d'un docteur, Mme Walpen mourut pendant qu'on la transportait à l'hôpital de Sion, non sans avoir enduré les plus horribles douleurs.

Cette fin dramatique a jeté la consternation dans la région où Mme Walpen était connue pour une bonne mère de famille.

Le comte Apponyi est mort

Le comte Albert Apponyi, premier délégué de la Hongrie à la Conférence de désarmement, qui depuis quelques jours souffrait de la grippe, est décédé mardi, le 7 février peu après 4 heures.

Le comte Apponyi était né en 1846, il venait donc d'entrer dans sa 87^{me} année. Il fit ses études secondaires à Kalksburg, en Autriche, dans le collège des Jésuites; il fréquenta l'université, en partie à Vienne, à Prague, et à Budapest. Il fit à Paris un long séjour et se lia d'amitié avec de Montalembert, leader catholique-libéral de cette époque. Dans sa 26^{me} année, le comte Apponyi fut élu député. Appartenant au début au parti gouvernemental, il s'en détacha peu à peu pour se rapprocher de la gauche nationaliste. En 1905, il devint ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Wekerle. Il fit voter la loi sur l'Instruction publique minoritaire. En 1910, le cabinet Wekerle, fut renversé et remplacé par celui du comte Tisza M. Apponyi abandonna son portefeuille. A partir de 1915, M. Apponyi fut président du groupe hongrois de l'Union interparlementaire. Pendant la guerre, il ne cessa d'encourager toute tentative sérieuse pouvant amener la paix. Après la conclusion de l'armistice, il présida la délégation de paix hongroise. Le comte Apponyi fut le premier délégué permanent de son pays à la conférence de désarmement et au comité des 19. Il a assisté à toutes les assemblées, à l'exception d'une, quand la maladie l'empêcha de faire face à ses devoirs.

L'archiduc Otto de Habsbourg, prétendant au trône de Hongrie, est arrivé à Genève à 11 heures.

Il a déposé une couronne sur le cercueil du Comte Apponyi qui fut l'un des chefs légitimistes hongrois.

A cette occasion les autorités suisses ont levé l'interdiction de séjour prononcée contre la famille royale hongroise, à la suite de la tentative de restauration que le roi Charles, père de l'archiduc Otto, fit en 1921 et pour laquelle il avait quitté le territoire suisse.

Pour la S. d. N.

L'Association bâloise pour la S. d. N., réunie au Schützenhaus avec les membres de la Nouvelle Société helvétique, a entendu une conférence du Dr. Oeri, rédacteur aux *Basler Nachrichten*, sur la situation internationale actuelle. L'orateur a exposé d'abord l'œuvre, les difficultés et les perspectives de succès de la Conférence pour la réduction des armements, les phases du conflit sino-japonais et les solutions envisagées, enfin, à titre de comparaison, les litiges internationaux sud-américains et anglo-persan. Tous en reconnaissant qu'au cours de cette dernière année, l'organisation de la paix n'apas fait de progrès décisifs, il a montré que, sans la S. d. N., l'état du monde serait encore pire.

Mort du lieutenant Aebi

A l'âge de 57 ans est décédé à Zurich M. Robert Aebi, industriel, et lieutenant-colonel militaire, président du conseil d'administration de la fabrique suisse de matières explosives, S. A. à Dottikon, chef de la convention des fabriques suisses de matières explosives et conseiller d'administration de l'entreprise suisse de construction de routes S. A.

Mission suisse sud-africaine

Le pasteur H. Anstein, revenu récemment d'un voyage au Cap, a exposé dans une vivante et vibrante conférence l'état et l'action de la mission suisse dans le Sud-Africain. Dans les ports de Lourenço-Marqués et de Beira, elle s'occupe surtout des émigrants ; à Mozambique, elle a sauvé de la ruine et de la déchéance les Tongas. A Prétoria, son champ d'action se trouve surtout auprès des prisonniers et des lépreux. Enfin à Johannesburg, centre de la production aurifère, ses efforts contre la misère et le vice s'appliquent aussi bien aux blancs qu'aux mineurs de couleur. Elle n'est pas seule à l'œuvre ; vingt autres sociétés missionnaires rivalisent d'émulation. Et comme on demandait à un nègre nouvellement converti si ce grand nombre de missions rivales ne constituait pas un obstacle à l'œuvre de salut : Non, répondit le néophyte : tous ces chemins conduisent à Jésus, et de Jésus un seul chemin conduit à Dieu.

Encadré de chants, complété par d'autres témoignages, l'exposé du pasteur Anstein a prouvé l'utilité de la mission suisse sud-africaine, et le résultat de la collecte a montré que, malgré la crise, le public bâlois n'entend pas la laisser périr financièrement.

La taxe spéciale sur les successions est illégale

Aux termes d'une loi du 10 novembre 1929, décrétée en application de l'article 551 du code civil suisse, le canton, qui ignore l'impôt de succession proprement dit, a décidé de percevoir une taxe spéciale payable par les héritiers, en contre-partie des mesures que doivent prendre les autorités pour assurer la possession de l'héritage. Cette taxe, variable suivant le montant de la succession, s'élève de 1 1/2 0/0 à 2 0/0 de l'excédent d'actif de cette dernière. Le Tribunal fédéral a déclaré fondé le recours de droit public déposé contre cette décision, du fait que cette taxe a le caractère d'un impôt et, qu'en tout cas, elle ne saurait être perçue sur les éléments d'une fortune qui se trouve hors du canton, car elle est contraire à l'article 46 de la Constitution fédérale qui interdit la double imposition.

Deux rues inondées à Lucerne

Une des conduites principales à haute pression, de 30 cm. de diamètre, du réservoir de la ville (au Gütsch), a sauté et d'énormes quantités d'eau se sont répandues sur la ville. L'eau s'écoula en contre-bas. Cette artère a été recouverte de 30 cm. de boue et de sable. Les toits des maisons de cette rue ont été arrosés longtemps. L'eau se répandit ensuite dans la rue de Bâle et pénétra dans les magasins. La circulation des tramways dut être arrêtée pendant un certain temps. On fit appel aux pompiers pour vider les caves envahies par l'eau.

Les 60 ans de l'ingénieur Gruner-Kern

A l'occasion des 60 ans de l'ingénieur Gruner, les journaux bâlois rappellent que ce brillant élève de l'Ecole polytechnique de Zurich a établi les plans et dirigé les constructions de nombreuses usines hydroélectriques suisses : Lauterbourg, Linthal, Broc, Chanzy-Pougny, Sernf, Albruck-Dogern, et collaboré au barrage d'Assouan et à des travaux analogues en Inde. Il a été l'un des initiateurs des barrages incurvés (à Broc, par exemple). En Espagne, il a établi de nombreuses conduites à haute pression. Il a été consulté pour le grand mur du Grimsel.

Membre de plusieurs sociétés d'ingénieurs étrangères, M. Gruner a été nommé docteur *honoris causa* par la Haute Ecole polytechnique fédérale lors de l'inauguration des laboratoires d'essai pour les constructions hydrauliques. Dans sa branche, c'est un des hommes qui font le plus honneur à Bâle et à la Suisse.

Des amendes astronomiques

Au sujet des amendes infligées par le Conseil fédéral dans l'affaire de contrebande d'alcool de Genève, *Le Bund* annonce ce qui suit :

Le montant des fraudes au détriment du fisc s'élève à 163.330 fr., en ce qui concerne les droits de douane et à 889.204 fr. pour les taxes, soit au total 1.053.534 fr.

Les deux personnes condamnées à 6 mois de prison, Joseph Roth et Théodore Baumgartner, seront frappées chacune d'une amende de 1.779.273 fr., soit trois fois le montant des taxes de monopole non payées.

Philibert Gougain, condamné à 3 mois de prison, est frappé d'une amende de 259.151 francs, soit la moitié du montant des taxes non payées.

En outre, trois personnes sont frappées d'amende pour violation de la loi sur l'alcool, s'élevant pour l'une d'elles à 1.779.000 fr. et pour les deux autres à 259.000 fr.

Deux personnes inculpées de complicité de contrebande d'alcool sont frappées chacune d'une amende de 197.000 fr.

Enfin, treize personnes inculpées de recel sont passibles d'amendes s'élevant à une fois et demie le montant de la taxe de monopole non payée.

Les wagons qui ont servi à la contrebande et l'alcool importé ont été confisqués. La taxe de monopole devra être payée. Les personnes condamnées devront payer les frais de la procédure.

M. de Weck ministre à Bucarest

Le Conseil fédéral a nommé le nouveau ministre de Suisse à Bucarest.

Comme nous l'avons déjà dit, le successeur de M. de Salis, démissionnaire, sera M. René de Weck, conseiller de légation à Paris.

Pour remplacer ce dernier, il a été question, comme on le sait, de M. Paul

Ruegger, qui est actuellement attaché au Département politique à Berne.

Rappelons que le ministre à Bucarest est aussi accrédité auprès des gouvernements grec et yougoslave.

Né en 1887 à Fribourg, docteur en droit, membre fondateur de la Société des écrivains suisses, M. René de Weck est non seulement un diplomate de haut mérite, mais encore un des écrivains suisses les plus distingués de notre temps. Ses derniers romans : *Jeunesse de quelques-uns*, *le Roi Théodore*, *Un fou revient parmi les sages* ont obtenu un vif succès. Critique perspicace et d'une rare intelligence, M. de Weck tient au *Mercur de France* la chronique des *Lettres suisses*.

Nouveaux droits d'entrée intéressants la Suisse

Sur la proposition de M. Hugenberg, ministre de l'alimentation et de l'agriculture, le gouvernement du Reich a relevé une série de positions douanières, afin de venir en aide à l'élevage du bétail en Allemagne, durement touché par la crise.

Les nouveaux droits de douane ont été publiés dans la journée. Cette augmentation porte sur le bétail, la viande et la graisse fondue. Les droits de douane sur les veaux sont portés à 50 marks par 100 kilos, sur les moutons à 45 marks et sur les pores à 50 marks. Les droits sur la viande fraîche sont portés à 100 marks par 100 kilos, sur la viande frigorifiée à 150 et 280 marks suivant la qualité.

Les nouveaux droits entrent en vigueur le 15 février, c'est-à-dire le jour même de l'expiration du traité de commerce germano-suisse.

Mgr. Besson et le patriotisme

Ce n'est pas sous le titre annoncé de *Nationalisme et internationalisme* mais sous celui de *Patriotisme et internationalisme* que Mgr. Marius Besson, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève, a présenté, au Casino de Montbenon, d'utiles et nécessaires considérations.

En fait, cette conférence ne se proposait pas de défendre d'audacieuses et novatrices théories. L'intention du prélat doublé d'un historien, était, sans aucune doute, de ramener quelque ordre dans les cerveaux de ses auditeurs et d'engager chacun à se rapprocher des vérités essentielles souvent perdues de vue aujourd'hui.

Mgr. Besson, — et cela nous réjouit à un moment où le Vatican paraît enclin à faire siennes certaines chimères internationales — a déclaré de la façon la plus franche que le patriotisme d'un homme à sa patrie terrestre est non seulement un sentiment, mais un devoir. En-

vers son pays, le citoyen chrétien doit s'acquiescer de toutes les obligations dont elle est digne. Le catholicisme enjoint aux fidèles de servir leur pays, de participer à sa défense, de payer les contributions légitimes, d'obéir à toute loi juste. Il s'agira, cependant, de ne pas oublier que le premier et vrai détenteur de l'autorité, c'est Dieu.

En fait, les fidèles seront d'autant plus patriotes qu'ils serviront mieux la foi religieuse.

Le conférencier n'a pas manqué de rappeler que Jésus a fait dans sa vie une place de choix à son pays. Il lui advint d'oublier ses propres douleurs pour se pencher sur les maux de la terre où il vit le jour.

La Suisse est un pays privilégié. C'est un pays d'équilibre : l'unité dans la variété. En face de l'utopie ou de la violence qui le menace, soyons les gardiens de l'ordre, de la tradition sans luxe ni jouissance et de l'amour de la famille. Car l'Eglise a toujours condamné les théories capables d'inflirmer les pouvoirs légitimes.

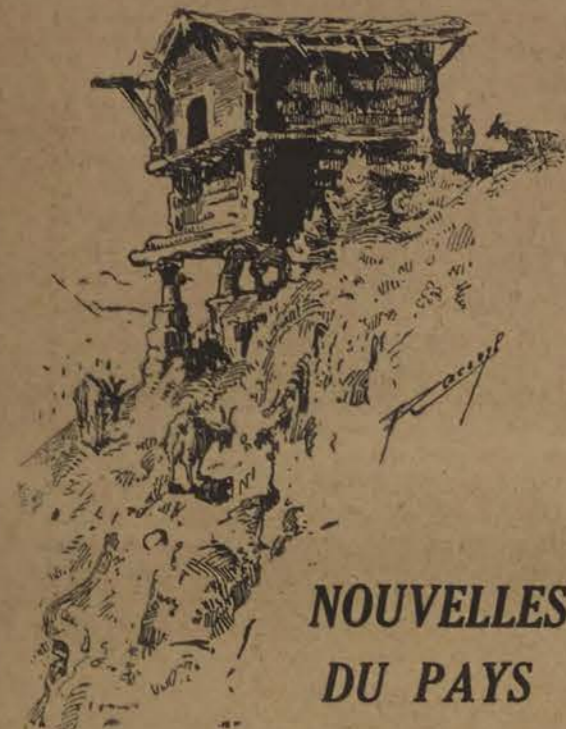
Toutefois, Mgr Besson a déclaré tout aussi nettement qu'il faut se garder de choir dans le nationalisme égoïste et exaspéré propre à nous détourner de la justice internationale. Ce fut l'occasion pour l'orateur d'aborder les brûlants problèmes à l'ordre du jour : la paix et la réduction des armements.

Servir la paix est le devoir premier du chrétien, en toutes circonstances. Mais là encore, il convient de discriminer ce qui est raisonnable de ce qui est chimérique. Pas de désarmement unilatéral, pas de désarmement matériel hâtif précédant le désarmement moral. L'armée suisse qui ne menace personne est un élément de paix générale : elle est elle-même une formule de la réduction des armements.

En attendant l'heure où il sera possible de faire dans ce domaine un pas décisif, propageons et servons le principe de l'arbitrage, dans nos consciences comme dans les actes des gouvernements.

En terminant son exposé plein de tact et émaillé d'opportunes citations, dont l'une empruntée au pasteur Marc Bogner, Mgr Marius Besson rappela avec force, que le désarmement nécessaire et les devoirs de solidarité internationale qu'il implique ne pourront être pratiqués qu'avec l'aide divine. Il faut aimer sa patrie pour Dieu et celles des autres pour Dieu.

Le chrétien aimera, en réalité, deux patries, celle de la terre et celle du ciel, de façon que l'amour de la première soit dépassé par celui de la seconde où se fondront toutes les conceptions et où se rejoindront les diversités de race et de religion.



NOUVELLES DU PAYS

Après l'émeute de Genève

M. Stampfli, procureur général de la Confédération, vient de terminer son rapport sur les événements de Genève, établi sur la base de l'enquête du juge d'instruction fédéral, M. Du Pasquier.

Cet exposé au ministère public fédéral sera soumis à la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral.

D'après les renseignements que nous avons obtenus, il conclut au renvoi devant la Cour d'assises d'une vingtaine d'inculpés.

Un instituteur suspendu de ses fonctions

Le Conseil d'Etat genevois vient de rendre un arrêté législatif suspendant l'instituteur primaire André Ehrler.

Cette mesure a été prise à la suite d'un discours prononcé par l'instituteur le 22 novembre dernier, à l'occasion d'un meeting provoqué par le parti socialiste pour la libération de M. Nicole.

M. André Ehrler avait prononcé des paroles outrageantes à l'égard des autorités fédérales et cantonales et de l'armée.

L'expositions nationale suisse de 1936

Le projet d'exposition nationale suisse à Zurich en 1936 a été étudié derechef, en 1932, par les autorités cantonales et municipales zurichoises, la Société pour le développement de la ville de Zurich en relation avec les associations économiques.

Selon le rapport que vient de publier la Société de développement, Zurich est fermement décidée de revendiquer l'organisation, en 1936, de cette exposition à laquelle viendra s'ajouter l'exposition nationale agricole prévue également pour cette date. Une décision définitive se rapportant en particulier à l'ampleur et à la date de cette exposition interviendra encore au début de cette année.

Tourisme germano-suisse

Se basant sur les arrangements récents passés avec la Suisse et la France pour faciliter le tourisme, le ministre de l'économie nationale a décidé d'admettre désormais, sans autorisation spéciale, l'envoi dans ces deux pays de lettres de crédit de banques en devises allemandes, jusqu'au montant maximum de 500 marks par fois et par personne, à condition que ces sommes soient notées dans les passeports des voyageurs.

La réorganisation de la Banque d'Escompte suisse

Comme nous l'avons annoncé, le Conseil fédéral a arrêté définitivement les propositions qu'il soumettra aux Chambres en ce qui concerne sa participation à la reconstitution des bases financières de la Banque d'escompte.

D'après le projet qu'il a approuvé, le capital serait fixé à 75 millions et constitué comme suit : le capital privilégié actuel de 40 millions, souscrit par les grandes banques devient capital ordinaire ; la différence, soit 35 millions, sera apportée à concurrence de 15 millions par les banques cantonales, les banques de la place de Genève et les grandes banques. Les 20 millions qui restent seront la part de la Confédération qui convertira son dépôt en actions.

Tout le capital sera capital ordinaire. La participation de la Confédération sera subordonnée à certaines conditions dont les modalités seront fixées ultérieurement.

Réorganisation de l'armée suisse

Le colonel Wille, chef d'arme de l'infanterie, a parlé devant la société des officiers de la ville de Berne de la réorganisation de l'armée suisse. Il a commenté les particularités de l'utilisation de l'armée suisse et s'est prononcé en faveur de la prolongation de la période de préparation des troupes, quitte à réduire le nombre des cours de répétition. L'école de recrue devrait être fixée, pour l'infanterie à 90 jours. Les futurs sous-officiers, commenceraient à être préparés pendant les dernières semaines de l'école de recrue.

Violent incendie à Amriswil

La Maison de travail d'Amriswil, qui héberge environ 80 jeunes gens, dont la capacité de travail est diminuée, a été endommagée par un incendie qui a éclaté dans la nuit. L'incendie, dû sans doute au chauffage central, a pris rapidement de l'extension, a atteint le bûcher et le toit des ateliers. Ce bâtiment est en partie détruit. Les dommages subis par le bâtiment, le bois et les brosses s'élèvent à environ 80.000 francs. La maison d'habitation est indemne. Cinq pompes à moteur des environs ont participé aux travaux d'extinction.

Imperatore - Kyriazi
Kyriazi - Imperatore

C'est cette marque qui a porté le nom de Kyriazi aux quatre coins du globe.

QUALITE D'ABORD!

IMPERATORE c'est une KYRIAZI

18-20 P.T. 5 net
18 grosses P.T. 6 net

A. D. M.

RADIO

NORA

l'appareil préféré des connaisseurs.

Exposition permanente

chez **CALDERON**

LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement

PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

NESTLÉ
le doyen des
laits suisses

NESTLÉ
Préparé en Suisse suivant la formule
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle
Zurich BALE Genève
Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000
Toute opérations de banque aux meilleures conditions.
Affiliation en Egypte: BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT
Représentant à Alexandrie: R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES
PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE
pour la Construction
de Locomotives et de
machines
WINTERTHUR
Moteurs Diesel
S.L.M. Winterthur
verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz
et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs
et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"
Installations fixes
et transportables

Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs: **The Egyptian Engineering Stores**
Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt
Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.
Capital: Lstg. 3.000 000
Réserves: Lstg. 2.950.000
SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE
Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

BANQUE MISR S.A.E.
LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine
Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte
En France: BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris
Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR:

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrenage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

CREDIT LYONNAIS
CAPITAL ET RESERVES
Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS
1400 SIÈGES
AGENCES EN EGYPT
ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID
Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

Le coin du sourire

Un malin
Un vendeur de journaux passe dans la rue et crie:
— Une escroquerie! Quarante victimes!
Un passant qui désire être renseigné achète le journal, jette un coup d'œil sur les titres, et s'écrie:
— Mais je ne trouve rien!
Alors il entend le vendeur de journaux qui crie en s'éloignant:
— Une escroquerie! Quarante et une victimes!

Les perles de la publicité
Quelques annonces et écrits pittoresques notés au hasard de leurs voyages et villégiatures, par des Parisiens en province ou par des provinciaux, à Paris:
Appartement à louer au rez-de-chaussée. Ascenseur.
Appartement à louer à côté de l'épicerie. On peut le couper en deux.
Chambre meublée à louer. Non disponible.
Chez un marchand de volailles: « Ici, en raison de la chaleur, les poulets sont tués vivants ».
Réclame d'une boutique de frivolités: « Ici, tout pour la femme. Tout pour rien! »

Le représentant d'une grande maison de parfumerie débarque, l'autre jour, à Alexandrie. Parmi ses bagages, il compte une mallette contenant de nombreux échantillons.
Pour éviter la longueur excédante des formalités habituelles, il demande qu'on les taxe au maximum:
Un douanier se montre perplexe:
— Bien, finit-il par dire, mais il y a lieu d'établir le degré de l'alcool.
— C'est inutile, riposte l'autre, évaluez-là à 100 degrés, mais faites vite, je vous en prie.
Après un bref silence, le gabelou fit cette réponse énorme:
— Et si c'est plus ???!!!
Incroyable, mais authentique...

Similitude
— Peut-tu me prêter cinq piastres? je suis à sec.
— Mais il te reste encore ta bague: va l'engager au mont de piété!
— Impossible! c'est un souvenir de ma défunte tante. Je ne peux pas m'en séparer.
— Moi, mon souvenir de souvenir de mon défunt père, et je le garde!

Deutsches Familienheim Mitterer
PENSION MITTERER
Venedic
Calle Larga San Marco, 403, II
(in unmittelbarer Nähe des Markusplatzes)
Schöne, helle Zimmer mit fließendem Wasser
Zentralheizung. Vorzügliche Küche.

OSCAR GREGO
ASSURANCES
ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2108
LE CAIRE: Tél. 3613. - B.P. 934

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvrier. - VIE. - Responsabilité Civile. - Bagages. - Vol. - Bris de Glaces. - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messager. - Emeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:
CALEDONIAN INSURANCE Co.
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
THE NETHERLANDS
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
FATUM
(Compagnie d'Assurance contre les accidents).
"LEVANT"
Insurance and Reinsurance Coy et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendies, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais médicaux, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

W. HOROWITZ
JOAILLIER
Montres: Vacheron & Constantin
Genève International Watch Coy.,
Schaffhouse
26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

Société Misr pour l'Exportation du Coton
(EX LINDEMANN)
ALEXANDRIE
Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357
Adresse Télégraphique: "MILCOTON"

Correspondants:
LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent:
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

Préservez votre santé
en buvant
Les Eaux Gazeuses
N. SPATHIS
la boisson saine et rafraîchissante
par excellence

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
" versé " 500.000
Réserve ordinaire " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE
Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - B' BEH - DEIROUT
FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAFR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN
Capital Lit. 700.000.000 - Réserves Lit. 580.000.000
Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.
EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE
Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.
Siège Social à ALEXANDRIE
CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:
R. OTT & Co.
3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88
Sous Agents au Caire: ALBALI & Co.
Rue Emad El Dine, Imm. "T"
Tél. 50919 - B. P. 41
Sous-Agent à Port-Saïd:
DENIS N. MARKETOS
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN
(Société Anonyme Suisse)
CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.
OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF..... 6, Rue Chérifein (Le Caire)
SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments
Société Anonyme des CEMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT
PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan
Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones Ataba 46023-46024-46025
Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A. 5589

Ciment
Portland Artificiel
Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien —
CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000
Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Beni-Mazar, Beni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque
Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

**Chauffez-vous et faites
votre cuisine au gaz**

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90
CUISEINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.
1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.
Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers
d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison.
Elie Banoun & Max Feigenbaum
Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
Prix défiant toute concurrence
Adresse Télég.: BULWARK

En Egypte

La prochaine visite de S.M. le Roi d'Italie

Nous lisons dans le Journal «La Liberté»: Une réunion a été tenue dans le cabinet de S.E. Saïd Zulficar pacha, Grand Chambellan de Sa Majesté le Roi, en vue d'élaborer le programme de la prochaine visite de Sa Majesté le Roi d'Italie.

A cette réunion ont assisté : S.E. Mahmoud Fahmy El Keissy pacha, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur; Ahmed Kamel bey et Badaoui Khalifa bey, directeur général et sous-directeur de la Sécurité Publique.

Un peu plus tard, une autre réunion a été tenue, dans le même but, dans le cabinet de S.E. Mahmoud Fahmy El-Keissy pacha, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Ont pris part à cette réunion : Ahmed Kamel Bey, directeur général de la Sécurité Publique; M. Kœwn Boyd, directeur de la Section Européenne au Ministère de l'Intérieur; S.E. le Lewa Russell pacha, commandant de la police du Caire et le miralai Baker Bey, sous-commandant.

Après avoir discuté les détails du programme, le commandant de la police s'est rendu à son cabinet où il a convoqué les sous-commandants et le mamour-zapt, en vue de fixer avec eux les points d'ensemble de ce programme.

Les nouvelles industries à introduire en Egypte

On sait que le gouvernement a élaboré un vaste programme industriel, tendant à introduire en Egypte un grand nombre d'industries, car le moment est venu pour ce pays de ne plus compter uniquement sur l'agriculture.

A cet effet, un rédacteur de notre confrère «Al-Abram» a été demander un entretien au Dr. Ernest Fillman, l'expert en industries chimiques appelé par le gouvernement égyptien pour collaborer aux travaux et recherches de l'Administration du Commerce et de l'Industrie.

L'expert a fait à notre confrère les déclarations suivantes :

— Il convient, tout d'abord, de préciser que l'Egypte est un pays agricole et il restera toujours un pays agricole. Mais il est certaines industries agricoles qui ont été complètement négligées par le passé. C'est de celles-ci qu'il faut s'occuper. Je commencerai par donner quelques renseignements généraux sur les engrais chimiques, en attendant que je puisse m'étendre sur cette question.

« L'industrie des engrais chimiques compte essentiellement sur trois facteurs principaux : le nitrate, la potasse et le phosphore. Nous avons ajourné à plus tard tout ce qui se rapporte au nitrate. Quant à la potasse, elle est très peu employée en Egypte, l'eau du Nil contenant un pourcentage important de cet élément. Mais c'est le phosphore qui est le principal élément utilisé pour les engrais des terrains cultivés en Egypte. Le phosphate se présente sous trois formes différentes ; mais c'est le superphosphate qui profite à la terre et il s'agit d'introduire en Egypte cette industrie qui est de la plus haute importance.

L'expert dit que, deux ans de suite, il s'est rendu à Suez, délégué par l'Administration du Commerce et de l'Industrie, pour étudier la possibilité de la création de l'industrie de l'acide sulfurique, en vue de la fabrication des superphosphates.

Les expériences faites ont abouti à la nécessité de créer une grande usine à Suez. Une société s'est formée à cet effet et elle travaille en collaboration étroite avec l'Administration du Commerce et de l'Industrie.

Pour démontrer l'importance de cette industrie, disons que l'Egypte importe annuellement 60.000 tonnes de superphosphates.

Le phosphate se trouve en Egypte dans la région d'El Kosseir et de Saffagah.

L'industrie des huiles végétales

L'expert est d'avis que l'industrie des huiles végétales pourrait constituer pour l'Egypte une source de richesse :

— L'Egypte, dit-il, importe annuellement pour un demi-million de livres environ d'huiles végétales qui sont utilisées dans les aliments et autres industries, comme celle du savon, par exemple. Ce qui est étrange, c'est que les graines et les matières premières qui servent à l'extraction de ces huiles sont envoyées en Europe par les pays d'Orient. Enfin, les huiles sont renvoyées en Egypte à des prix élevés. C'est là une opération peu économique.

Par le passé, certains économistes pensaient que la graine de coton est le principal élément pour l'extraction des huiles. Mais en vérité, il existe d'autres plantes, comme le ricin, qui peuvent servir à cette opération et c'est pourquoi nous travaillons actuellement à prendre les dispositions nécessaires pour extraire les huiles végétales en quantités suffisantes pour les besoins du pays. De plus, nous recherchons, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, les moyens qu'il faut adopter en vue de ranimer l'industrie des parfums et de créer l'industrie de l'extraction de l'huile nécessaire aux avions.

L'expert a parlé ensuite de la nécessité de créer d'autres industries agricoles, comme la mise en boîtes de viandes et des légumes et, aussi, de la mise en boîtes des sardines égyptiennes. Il relève que chaque année, sept mille tonnes de sardines passent entre Damiette et Alexandrie est que l'on pourrait créer une industrie

capable de faire la concurrence à l'Italie et à l'Espagne. Il a procédé à des expériences à ce sujet, mais leur résultat ne pourra être connu que dans quelques semaines.

L'amélioration de la ville de Héloüan

Nous avons déjà dit le mois dernier que les autorités avaient décidé de former une commission qui comprendra le directeur général de l'Administration des chemins de fer ; Ahmed Abd EL Wahab pacha, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances ; Mahmoud Sabri bey, directeur général de l'Administration du Tanzim, ainsi que quelques notabilités de Héloüan pour examiner la question de l'amélioration de la ville de Héloüan.

Cette commission devait se constituer et commencer son travail ce mois-ci, mais nous apprenons que cette commission commencera ses travaux plus tard en raison de la situation actuelle.

La lutte contre les stupéfiants

On annonce que S.E. le Lewa Russell pacha, Commandant de la Police du Caire, est sur le point de terminer l'élaboration de son rapport sur la lutte contre les stupéfiants en Egypte pendant l'année dernière.

Dès qu'il aura terminé la rédaction de ce rapport, Russel pacha le soumettra au Ministre de l'Intérieur.

Nous croyons savoir que ce nouveau rapport sera plus complet que les précédents. Il comportera une statistique précise relative aux affaires de stupéfiants et au nombre des bandes qui ont été arrêtées par la police égyptienne, ainsi qu'une statistique relative à tous ceux qui ont été condamnés par les tribunaux dans ces affaires.

Le budget de l'Instruction Publique

Le ministère de l'Instruction Publique a terminé le projet budgétaire pour l'année financière prochaine et l'a soumis au Ministère des Finances.

Ce qui mérite l'attention dans ce projet, c'est la création de 662 postes de professeurs et d'employés en raison de l'augmentation des classes dans les écoles gouvernementales.

La note explicative de ce projet fait allusion à l'annexion des écoles des Wakfs au Ministère de l'Instruction Publique lorsque le budget de ces écoles sera joint au budget général.

Des machines hongroises contre du coton égyptien

Nous avons annoncé dernièrement que des industriels hongrois avaient proposé au gouvernement égyptien, par l'entremise du consul de Hongrie au Caire, de lui vendre des machines agricoles.

On se souvient que le gouvernement égyptien avait vendu du coton à la Hongrie et s'était fait payer en bons émis par la Banque Nationale de Budapest avec la garantie du gouvernement hongrois.

Les industriels qui proposaient des machines se déclarèrent disposés à accepter ces bons comme prix de leurs machines. Cette proposition a été acceptée par le ministère des Finances, et l'Administration des Domaines de l'Etat a conclu, à ces conditions, l'achat de trois machines agricoles.

L'enseignement dans les écoles étrangères

Certains journaux ont dernièrement critiqué sévèrement l'organisation des écoles du gouvernement en faisant un parallèle entre le programme de ces écoles et ceux des écoles fondées en Egypte par les colonies étrangères : lycées, collèges des Frères ou des Jésuites, Victoria Collège, etc.

Ces critiques signalaient le nombre de cours, les horaires, la durée des cours, le nombre des matières enseignées, en un mot tout le programme des écoles étrangères était, non seulement plus étendu que celui des écoles du gouvernement, mais aussi plus propre à assurer aux jeunes gens une bonne culture générale.

Il semble que ces critiques aient sérieusement attiré l'attention du ministère de l'Instruction Publique. En effet, le ministère vient de prier ces écoles étrangères de lui faire connaître en détail leur programme d'enseignement.

Quand il aura obtenu ces indications, le ministre fera la comparaison avec le programme de ses écoles.

Société des Amateurs Photographes d'Alexandrie

Quelques amateurs viennent de former à Alexandrie une association amicale destinée à grouper tous ceux qui s'intéressent soit au côté technique soit au côté artistique de la photographie d'amateurs.

Faisant déjà preuve de son activité, la «Société des Amateurs Photographes d'Alexandrie» a organisé pour le mois à venir les manifestations suivantes :

Mardi 7 février : Causerie sur le Diaphragme en Photographie.

Mardi 14 février : Examen critique, à la projection, des phototypes négatifs et enseignements à en tirer.

Mardi 21 février : Causerie : le voyage d'un photographe au Couvent du Mont-Sinaï.

Du 8 au 20 Mars : 1ère Exposition de la Société des Amateurs Photographes d'Alexandrie, ouverte au public.

Ces manifestations, à l'exception de la dernière au sujet de laquelle des détails seront ultérieurement publiés, auront lieu, le soir à 9 h. 30, dans les locaux de la Y.M.C.A. (5 Place Mohamed Aly) qui a gracieusement accepté d'héberger provisoirement l'association naissante.

La société qui vient de se constituer semble assurée d'un développement rapide ; car peu d'arts réunissent autant d'enthousiastes que celui de la chasse aux images et, d'autre part, il n'est pas douteux que l'échange des idées et de la mise en commun de l'expérience de chacun sont les meilleurs moyens pour garantir un progrès accentué de l'art photographique en Egypte, où se comptent déjà nombre d'amateurs avancés qui n'ont rien à envier à ceux d'outre-mer.

Le public est cordialement invité aux réunions annoncées ci-dessus et l'on peut, pour toute adhésion à la Société, se renseigner auprès de M. Harjevsky c/o The Y.M.C.A.

Au Palais des Expositions

Les travaux se poursuivent activement au Palais des Expositions de la Société Royale d'Agriculture, à Ghézireh en vue de l'Exposition grandiose que prépare, pour le 15 Février le Royal Automobile Club d'Egypte.

L'Exposition, nous l'avons déjà dit, comprendra trois sections principales : Locomotion, Alimentation et Radio.

L'Automobilisme, l'Aviation et la Navigation fluviale seront représentées dignement dans le somptueux cadre du Salon de la Locomotion.

Pour la première fois, en Egypte, on pourra se rendre compte des progrès immenses réalisés dans le domaine des Transports au cours des dernières années, sur cette vieille terre des Pharaons. Ce sera une révélation pour ceux de la vieille génération qui ont peine à se rendre compte, aujourd'hui, de l'évolution qui est en train de transformer notre Pays.

La section Radio est organisée par des techniciens qui vont nous montrer ce que l'on fait de mieux à l'heure actuelle dans cette branche toute nouvelle de la science internationale.

Quant au Palais de l'Alimentation et des Industries, il sera aménagé de façon à procurer aux visiteurs un agréable délassement au cours de l'intéressante promenade qu'on leur prépare.

On peut d'ores et déjà être certain que l'Exposition du Royal Automobile Club d'Egypte sera le plus grand événement de 1923 et qu'elle complètera le premier Congrès International de Tourisme qui aura lieu en février prochain.

The Upper Egypt Hotels Coy.

Visitez la Haute-Egypte

et SEJOURNEZ

à LUXOR
au Winter Palace
ou Luxor Hôtel

à ASSOUAN
au Cataract Hôtel
ou Grand Hôtel

Vous y trouverez dans un cadre merveilleux

TOUT LE CONFORT

UNE EXCELLENTE CUISINE

UNE CAVE RENOMMÉE.

Renseignements par toutes agences de Voyages et Mr. A. R. Badrutt, Directeur Général de Upper Egypt Hotels Co., Luxor.

en été : Hôtel Margna - Sils - Engadine.

Un bon conseil

Je suis née en 1907...

Je reviens chaque saison en été, pour prévenir et guérir les affections de la peau. On m'appelle «POUDRE SUISSE». Mon efficacité est devenue proverbiale. Je calme et guéris. Exigez-moi partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur. Mon amie la «CREME BOROLAN» m'accompagne toujours gratuitement. Prenez garde! Nous sommes inséparables.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies et drogueries en Egypte.



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES CO. CAIRO

ASSUREZ-VOUS
AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556. B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.



**Demandez
des
OFFRES**

à Siemens Orient S.A.

LE CAIRE : B.P. 654, 10, Rue Nubar Pacha
ALEXANDRIE : B.P. 1542, 14, Rue Stamboul

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
AUTOMATIQUES
APPAREILS DE MESURE
A DISTANCE
INSTRUMENTS DE MESURE
MONTRES ÉLECTRIQUES

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE!

FOR
STRAIGHT-LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL

MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS
pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**

Tél. 1168 13-88 Zeitoun - B. P. 959 - LE CAIRE

J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.

Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques. Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.

Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques. Elaboration de Devis. — Inspections, Contrôle, Surveillance.

Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS DES MAISONS :

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.

Herb

Confitures Benziboug

E. LINDI
AGENT GÉNÉRAL

Le CAIRE, 3, Rue Manhaet el Kataba. — Téléph. 54133

ALEXANDRIE, 33, Rue Chérif Pacha. — Téléph. 34 39.

Exigez tous la
**BIÈRE
BECK**
LA BOISSON IDÉALE DES
PAYS TROPICAUX

Les
Suisse
en
Palestine
et en
Syrie



EN PALESTINE

Visite d'un Sous-Secrétaire italien

S.E. Filippo Pennavaria, Sous-Secrétaire au Ministère Italien des Communications, termine le Congrès International des Chemins de Fer qui a eu lieu au Caire et auquel il avait pris part au nom de son Gouvernement avec la Délégation Italienne, est venu faire une visite à la Palestine, descendant à la Casa Nova des Franciscains à Jérusalem.

Il a visité surtout les Sanctuaires Chrétiens de la Capitale, Bethléem, le Jourdain et la Mer Morte.

Le Consul Général d'Italie, Comm. Mariano De Angelis a offert en l'honneur du Chef fasciste un grand dîner auquel il a invité les personnalités les plus distinguées entre ses compatriotes de Jérusalem.

Un Centenaire Franciscain

Le Père Custode de Terre Sainte vient d'adresser aux Franciscains de sa Province une lettre circulaire dans laquelle il annonce officiellement la commémoration du VIème Centenaire de l'occupation de la part des Frères Mineurs, de la Grotte de la Nativité à Bethléem, du Cénacle, du Saint-Sépulchre et du Tombeau de Marie à Jérusalem, dont le retour tombe précisément cette année.

Ce fut, en effet, en 1933 que les Fils du Poverello purent monter la garde, pour la première fois et d'une façon légale, auprès de ces quatre Sanctuaires évangéliques de premier ordre.

Dans sa lettre le Père Custode résume aussi, pour l'occasion, une étude de caractère historique et juridique pour documenter le droit de possession que les Franciscains exercent légalement depuis 600 ans, en représentation de l'Eglise Catholique, sur les quatre Sanctuaires en question, et pour confirmer le *ius patronatus* dont jouissent sur ces mêmes bâtiments sacrés les Puissances chrétiennes d'Europe, Naples, Venise, France, Autriche, Espagne, Pologne, etc. — en force de rescrits, de firmans, de capitulations et de traités stipulés par elles successivement avec les respectifs Sultans d'Egypte ou de la Turquie.

L'Angleterre et la Palestine

Un ancien fonctionnaire britannique de Jérusalem vient de proposer un nouveau projet pour la solution définitive du problème politique de la Palestine.

D'après M. Duff, l'Angleterre devrait suivre l'exemple de la France en Syrie et se préparer à évacuer le pays mais seulement d'une façon partielle. C'est-à-dire que comme la France est prête à renoncer au Mandat sur la Syrie proprement dite, mais en gardant sous sa tutelle le Liban qui deviendrait une sorte de colonie française, de même la Grande-Bretagne devrait envisager la cessation de son Mandat sur la Palestine, mais à condition de s'assurer pour toujours le droit de rester à Caïffa qui devrait se transformer, avec une partie de son district, dans une Colonie anglaise, que l'on appellerait Colonie Phénicienne. L'auteur de cette nouvelle formule pense qu'elle est la meilleure solution possible que l'on puisse donner à l'imbroglio palestinien.

L'Angleterre réduirait de beaucoup ses dépenses en Palestine, où sa présence est nécessaire aussi en vue de sauvegarder ses intérêts dans le Proche-Orient : les Sionistes et les Minorités chrétiennes seraient défendus, le cas échéant, par la force aérienne britannique qui aurait sa base sur le territoire de la future Colonie Phénicienne. En outre, les Juifs auraient deux Cantons à eux, où se trouvent la plupart de leurs villages modernes. Les Arabes seraient satisfaits en recevant une espèce d'autonomie nationale.

La Presse palestinienne traite, en général, ce projet d'utopie.

L'ex-Khédivch en tribunal

Au Tribunal de Jérusalem vient d'être commencé un procès retentissant dont le protagoniste n'est pas moins que Abbas Hilmi Pacha, ancien Khédivch d'Egypte.

On se rappellera peut-être que lors de son récent passage en Palestine, Abbas Hilmi avait été attaqué par l'organe du Parti de l'Indépendance comme un traître de la cause arabe.

L'ex-Khédivch chargea ses avocats de poursuivre ses dénigreurs, en réclamant d'eux une rétractation et un millièrme à titre d'indemnisation.

Après les premières séances des débats, le procès a été ajourné. L'opinion publique de Palestine suit cette querelle judiciaire avec un grand intérêt, non seulement à cause des personnalités impliquées, mais aussi car elle espère que des révélations politiques ne manqueront pas d'accompagner cette affaire.

Les fouilles de Samarie

Il suffit de rappeler brièvement quelques-uns des faits historiques les plus importants qui se sont accomplis à la Samarie ou Sébaste, pour comprendre l'intérêt avec lequel on suit en Palestine les fouilles archéologiques de cette ville.

A la sixième année de son règne, Amri, roi d'Israël, avait transporté sa capitale, de Thersa, sur le sommet de Samarie, dont le nom passa ensuite à tout le royaume schismatique du Nord.

Achab, fils et successeur d'Amri, éleva à Samarie un temple et un autel en l'honneur de Baal. Cette apostasie officielle recut bientôt son châtement : sur l'ordre de Dieu, le Prophète Elie vint trouver le roi et lui prôna une longue sécheresse : « Il n'y aura ces années-ci ni rosée ni pluie, sinon à ma parole ». Le fléau sévit, en effet, dans toute sa rigueur et ne cessa que sur la prière du Thesbite.

Cependant, les périls succédaient aux périls. Bénadad, roi de Damas, envahit le royaume d'Israël à la tête d'une grande armée. Achab, encouragé à la résistance par son peuple, remporta sur les assiégeants une brillante victoire.

L'année suivante, Bénadad revint à la tête des Syriens, mais il fut battu à nouveau.

Achab s'appretait alors à reconquérir la ville de Ramoth-Galaad. Avant d'entrer en campagne, il interrogea les 400 prophètes de Baal sur l'issue de l'expédition. Ceux-ci promirent la victoire à Israël. Michée, au contraire, préannonça l'échec et la mort du roi. Achab fut, en effet, tué et son corps fut enseveli à Samarie. Depuis 1908, on continue sur le sommet de cette ville biblique des fouilles systématiques qui ont déjà donné de bons résultats.

Parmi les dernières découvertes on remarque plusieurs objets de la période israélite, comme des restes de céramiques en formes de tasses ou d'amphores. En outre on a trouvé de petits instruments en pierre pour y contenir des couleurs. On pense qu'ils servaient peut-être pour la toilette de la reine Jézabel ou de ses dames de compagnie.

Mais les découvertes les plus précieuses sont des travaux en ivoire. Les spécialistes les font remonter au IXème siècle avant notre ère et quelques-uns sont même d'avis qu'ils devaient appartenir au fameux palais en ivoire des temps d'Achab, dont parle la Bible.

Après la crise d'Antioche

On vient de publier le document qui a été signé à Beyrouth le 11 Janvier dernier et qui a mis fin à la crise du Patriarcat Grec-Orthodoxe d'Antioche.

Le voici : « La volonté divine s'étant prononcée, nous nous sommes réunis après avoir rendu les suprêmes devoirs à S.B. Mgr. le Patriarche Arsénios Haddad, et avons proclamé S.B. Mgr. Alexandros Taban Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, et lui avons remis le sceptre ».

Suivent les signatures dans l'ordre et le groupement suivant : celle du Patriarche Alexandros ; celles des six évêques du parti de Lattaquié ; et celles des deux évêques du parti de Damas avec la mention de témoins.

De la teneur de ce document résulte donc que le parti damascain a reconnu un patriarche dans le décédé Mgr. Haddad, et le parti de Lattaquié a reconnu, de son côté, un Patriarche en Mgr. Taban. Celui-ci n'a pas été nommé par le Synode de Beyrouth mais simplement proclamé comme Patriarche.

Le Congrès médical de Jérusalem

La Société Médicale Egyptienne annonce qu'à l'occasion de son sixième congrès qui se tiendra à Jérusalem, un comité d'organisation a été constitué dans la capitale palestinienne. Ce comité comprend M. Harkins, directeur du département de l'Hygiène, le Dr. Calébian, directeur de l'Académie médicale, le Dr. Adler, professeur à l'Université Hébraïque, les Drs. Hassan el Dine bey, Canaan, Grunfield, Haddad, Khalidi et Roucacha. L'administration des chemins de fer a accordé aux congressistes une réduction de 50 0/0 de même que les chemins de fer palestiniens.

Le congrès tiendra ses assises du 4 au 8 avril.

Le Dr. Mohamed Khalfi Abdel Khalek bey, prof. à la Faculté de Médecine et secrétaire de la Société est parti pour la Palestine afin de conférer avec le comité local d'organisation du congrès.

Entre l'Egypte et la Palestine

Le gouvernement de Jérusalem vient de communiquer au gouvernement égyptien les noms des délégués qui ont été chargés de se mettre en rapport avec la délégation égyptienne pour examiner les relations commerciales avec l'Egypte et la Palestine.

Le département du Commerce et de l'Industrie a été invité à désigner les candidats qui pourraient composer la délégation égyptienne.

AVIS

Les Suisses de Palestine sont priés de bien vouloir communiquer à notre correspondant à Jérusalem, M. le Dr. Mombelli (P.O.B. 406 Tél. 777) toutes les nouvelles qu'ils aimeraient voir publiées dans le Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient.

Nous serions heureux de voir grâce au dévouement du Dr Mombelli et à la collaboration ainsi établie, se resserrer toujours d'avantage, les liens qui unissent le Journal Suisse à la colonie helvétique palestinienne.

EN SYRIE

La France en Syrie

Les journaux reproduisent le texte de la relation présentée par M. Ponsot-Haut-Commissaire Français à Beyrouth, devant la Commission des Mandats à Genève. De la discussion qui a suivi cet exposé, il peut être intéressant de citer le passage que voici et qui est une réponse de M. Ponsot lui-même : « Ce que je vais faire ? Je n'en sais rien encore. Je ne suis pas l'homme des solutions préconçues, et j'estime que ce serait une absurde et dangereuse anticipation que de prétendre guider les événements et déterminer les réactions de groupements humains au moyen de textes et de status. Une méthode rationnelle et loyale doit consister au contraire à conformer ces textes aux réalités. Voilà pourquoi, arrivant à pied d'œuvre, je n'ai rien en poche, et n'en fais d'ailleurs nul mystère. Mes décisions et mes actes interviendront au fur et à mesure que surgiront les nécessités. »

Le problème de l'Unité territoriale ne saurait être résolu aujourd'hui qu'en exerçant des contraintes sur les groupements minoritaires (druzes, alaouites ou autres), dont l'intérêt actuel est de se développer séparément. Ces contraintes, on ne saurait exiger de la France qu'elle les exerce, et nul d'ailleurs, s'il prétend respecter l'acte du Mandat, essentiellement soucieux de la sauvegarde des autonomies locales, nul n'a le droit de les exercer ».

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme
d'Assurances
et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,9

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRE Midan Suarès, 3. Agence Principale à ALEXANDRIE Passage Chérif, No. 8a
B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba B.P. 298 - Téléphone 25-36

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

KING DAVID HOTEL

JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES
PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder
Le Meilleur Récepteur
PHILIPS
Faites demander « de bonnes
marchandises »
pour votre « bon argent »
Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS à « Superinductance » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie ...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ . . .

PURETÉ SONORE . . .

QUALITÉ INÉGALÉE . . .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Supper - Inductance

La vie moderne

offre des dangers multiples qui font de l'assurance une nécessité absolue, reconnue d'une manière générale.

Pourquoi resteriez-vous, vous et les vôtres, plus longtemps exposés aux risques qui sans cesse vous guettent. Protégez-vous par des Assurances Accidents et Vie auprès de la

WINTERTHOUR

Société Suisse
d'Assurance contre les
Accidents

Société
d'Assurance sur la
Vie

Agents Généraux pour l'Egypte :

Reinhart & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib - B.P. 997, Tél. 4797

Représentant au Caire :

Walter G. Maurer, 41, Rue Madabegh - B.P. 1999, Tél. 54424

« Aux délices »

29, Boulevard Ramléh. - Phone 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES
VRAIS CONNAISSEURS

AUTOMOBILISTES C. DENIS JACQUILLARD

Spécialiste du pneu
Doublage et Réparation
des Pneumatiques et Chambres à air
Pneus neufs
Réparations Mécaniques d'Automobiles
18, rue Borsah / Tewfikieh /
Imm. Garage Semiramis / Tél. 44767
Consultez les, vous serez toujours satisfaits
Garanti son travail.

Produits Suisses

en vente chez GROPPi au Caire
et expédiés dans toute l'Egypte

APÉRITIFS Bitter Dennler

VINS Neuchâtel - Fendant - Dôle.

LIQUEURS Gentiané Kübler & Romang-Kirsch Wasser N. Felchlin & Co.

CHARCUTERIE Choucroute de Berne - Saucissons de Berne - Saucissons

au foie - Gendarmes - Escargots des Grisons - Viande sèche des

Grison - Saumon frais de Bâle.

FROMAGES Gruyère - Emmenthal - Petit Suisse Gerber.

FRUITS EN BOITES : Abricots - Cerises - Fraises - Mirabelles - Reines

Claudes - Griottes - Champignons - Chanterelles.

Lekerlis de Bâle-Chocolats des grandes marques « Lindt-Suchard ».

DANS
NOS COLONIES
SUISSES
D'ALEXANDRIE
ET DU CAIRE



A ALEXANDRIE

Société Suisse d'Alexandrie
Nous avons le plaisir de vous informer que le Grand Bal Annuel de la Société Suisse d'Alexandrie a été fixé pour le Samedi 4 Mars 1933, dès 9.30 p.m., dans les locaux du Cercle Suisse à Chatby.



Il est à prévoir que ce bal, à l'instar de ceux des années précédentes, sera des plus réussis et réunira de nombreux participants, aussi ne saurions-nous trop vous recommander de noter cette date dès à présent.

Bien que cet avis ne soit que préliminaire, nous pouvons déjà vous dire qu'un orchestre de choix a été engagé et que le buffet froid traditionnel sera servi par un des meilleurs traiteurs de la place.

Nous ajouterons encore qu'on est prié de ne pas manquer de s'inscrire d'avance et au plus tard jusqu'au jeudi soir 2 mars auprès de M. J.F. Grand (c/o J. Planta & Co.), ou de M. Ch. Eckerlin (c/o Reinhart & Co) car aucun billet ne sera délivré à l'entrée.

LE COMITÉ

Concours de Quilles

Nous invitons cordialement tous nos membres à participer à notre concours annuel de quilles qui aura lieu le

Samedi 18 Février 1933, dès 4 h. de l'après-midi, au Cercle Suisse. Le droit d'inscription est fixé à P.T. 10.

Le règlement ainsi que les figures seront affichés au Cercle. Les joueurs pourront jouer une seconde fois moyennant un paiement de P.T. 5, et dans ce cas, leur premier résultat sera annulé.

Vers 8 heures 1/2 les participants pourront se réunir autour d'une choucroute garnie qui, nous l'espérons, sera appréciée de chacun.

En outre nous osons compter sur la générosité de nos membres et remercions d'avance ceux qui nous remettront des prix pour relever le succès de cette fête. (à remettre à M. A. Magnin, c/o Reinhart & Co.)

LE COMITÉ.

CHŒUR MIXTE

Le chœur mixte a repris son activité lundi dernier avec un nombre réjouissant d'anciens et de nouveaux membres.

Selon le désir de tous et pour pouvoir terminer la répétition à 10 h. 30 au plus tard, on commencera à 9 h. précisés lundi prochain, le 20 février.

Il nous manque un certain nombre de recueils « Heim, Gesänge für Gemischten Chor » (reliure toile bleue). Les personnes qui trouveraient chez eux de ces recueils rendraient grand service en nous les adressant au Cercle Suisse.

Tous les amateurs de chant, spécialement ceux qui ont déjà fait partie du chœur, sont cordialement invités à venir renforcer nos rangs.

LE BAZAR DE L'HELVETIA.

Le Bazar de Charité de l'Helvetia aura lieu le 18 Mars prochain dans la grande salle des fêtes du Cercle Suisse à partir de 4 1/2 heures p.m. et se prolongera dans la soirée.

Comme les années précédentes, il y aura un buffet, un bar, différentes jolies attractions, on dansera.

Tous les membres de la Colonie y sont cordialement invités.

Les gens dans la misère sont sans nombre c'est pourquoi les dames du Comité font un chaleureux appel au dévouement de tout le monde afin que la fête ait une entière réussite comme chaque année.

Eglise Protestante d'Alexandrie

14 Rue de la Poste 14

Dimanche le 19 Février à 10.15 a.m. Culte en allemand par le Pasteur Karig du Caire.

Dimanche, 26 février à 10 h. 15 a.m. Prédication française.

Pour tous renseignements concernant baptêmes, mariages, leçons de catéchisme ou autres, relatives à l'Eglise s'adresser au Pasteur E. Widmer, 14 Rue de la Poste, Téléphone No. 42-49.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 19 Februar um 10.15 vormittags. Deutscher Gottesdienst wird Herr Pfarrer Lic. Karig aus Kairo.

Sonntag, den 26 Februar, 10.15 a.m. Französischer Gottesdienst.

Für alle Auskünfte betr. Taufen, Trauungen, Unterricht und andere pfarramtliche Angelenheiten wolle man sich an Pfarrer E. Widmer wenden. (Rue de la Poste 14, Telephon Nr. 42-49).

Conférence de M. R. Rahm

M. R. Rahm a donné mardi soir au Cercle Suisse une conférence qui a réuni un nombreux auditoire. M. Rahm avait pris pour sujet de son exposé un voyage fait en compagnie de quelques compatriotes au Sinaï et au Couvent Grec de Sainte-Catherine. A l'aide de cartes et de magnifiques projections lumineuses, le conférencier avec beaucoup de clarté, a su intéresser ses auditeurs à ce voyage dans des régions beaucoup plus connues de nom que de fait.

Le Journal Suisse espère avoir le plaisir de reproduire un jour in extenso, la narration de cette randonnée et nous remercions cependant pour ceux qui n'auront pas eu le plaisir d'entendre M. Rahm qu'ils ne puissent bénéficier aussi de la projection des photos rapportées de là-bas; qui firent à cette conférence si intéressante et si applaudie, le plus éloquent et le plus vibrant des commentaires.

Un petit buffet avait été organisé, et l'on dansa à l'issue de la conférence. Ce fut très gai et très intime et le Cercle Suisse a inscrit, mardi soir, une réussite de plus à son actif.

Naissance

Mr. et Mme John O. Koblet ont la joie de vous faire part de l'heureuse naissance de leur fille. WANDA, LUCIE

Nos meilleurs vœux pour ce joyeux événement et longue vie et prospérité à la fillette et aux parents.

Nous apprenons, de Berne, que nos amis Dr. Bourgeois et Madame, ont eu la joie d'annoncer la naissance d'un fils.

Nos plus vives félicitations et nos meilleurs souvenirs aux heureux parents.

Un beau succès

Nous apprenons avec le plus vif plaisir le succès si mérité remporté par notre ami Pierre Racine (Studio Suisse) au Salon de Photographies qui vient de se fermer au Caire.

On nous communique à ce propos : « Parmi les professionnels (hors concours) ayant pris part à ce Salon, il y a un lieu de nommer notre compatriote Racine, d'Alexandrie.

« Le Jury avait réservé à son envoi une des meilleures places dans la Salle d'Honneur. Parmi les 10 épreuves exposées (comprenant des portraits, des paysages, des nus, des natures-mortes) plusieurs avaient déjà figuré aux Salons Internationaux de Paris, Milan, Chicago. « Le Journal IMAGES en a spontanément reproduit tout l'ensemble dans son numéro du 28 écoulé, et cite ces œuvres comme appartenant à la catégorie de celles qui peuvent être considérées parmi les meilleures ». Toutes nos félicitations.

AU CAIRE

Cercle Suisse du Caire

Le Comité du Cercle Suisse du Caire invite tous les enfants de la Colonie Suisse à assister à une **SÉANCE CINÉMATOGRAPHIQUE** que leur sera offerte le jour du **SAMEDI 18 FÉVRIER A 5 H. P. M.** Le même soir à 9 h. 30 la séance est réservée aux membres du Cercle Suisse. Le Comité

Eglise Evangélique du Caire

(Langue Française)

Dimanche 19 Février, 10 h. 15 Ecole du Dimanche, à 11 h. Culte et Prédication, — Mr. Rilliet.

Pour tous renseignements concernant les actes pastoraux etc., s'adresser au Temple, 39, Rue Fouad Ier. le mercredi de 11 h. à 12 h. ou téléphoner au domicile du pasteur 12, Rue Soliman Pacha (No. 42199).

Petites Annonces

Demandes d'emplois sont gratuites
Offres d'emploi la ligne ... P.T. 4,5
Divers occasions, locations etc.
la ligne ... P.T. 4,5
Par 4 insertions : 10 0/0
Changements d'adresses ... P.T. 5
Chaque ligne comprend 40 lettres, chiffres ou signes les espaces séparant les mots comptent comme un signe.

Chambres meublées à louer avec ou sans pension. Proximité de la mer. Cuisine française.

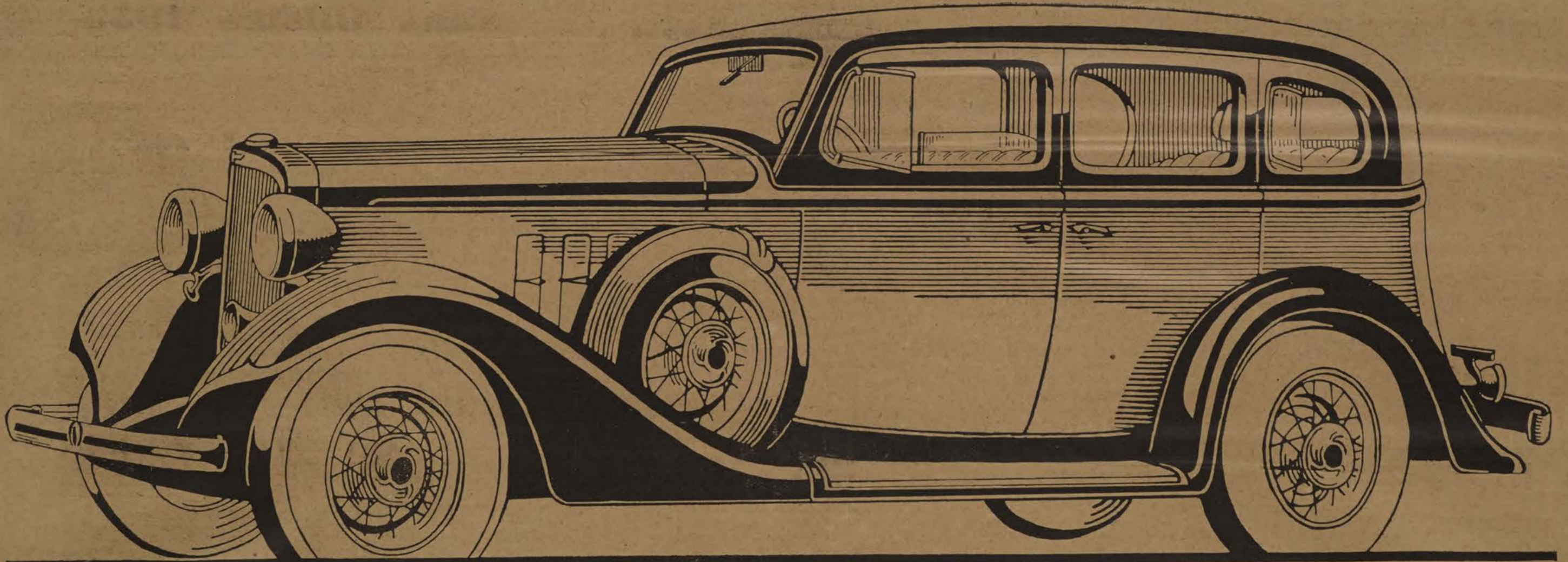
Mme A. J. 73 Rue de Thèbes, Ibrahimieh.

Institutrice française, ayant heures de libre, cherche à donner leçons de français.

S'adresser au Bulletin Suisse.

A nos lecteurs

Abonnez vos parents et vos amis, LE JOURNAL SUISSE D'EGYPTE s'efforçant de donner un tableau aussi fidèle que complet de la vie Suisse en Egypte et s'intéressant à toutes les manifestations de nos compatriotes, ne saurait manquer d'être le bienvenu, chaque semaine, auprès de ceux qui ont vécu ou qui ont des amis qui vivent dans ce Pays.



UNE NOUVELLE "SIX" CHEVROLET

VOTRE SANTÉ EST PROTÉGÉE

VENTILATION ANTI-COURANT FISHER
(A Contrôle Individuel)

Les courants d'air qui se produisent entre les glaces ouvertes des voitures fermées sont reconnus comme une fréquente cause de refroidissements et de maladies graves. La Chevrolet 1933 vous offre la protection de cette exclusivité Fisher: la Ventilation Anti-Courant, le plus grand progrès dans la voie du confort et de l'hygiène depuis la création de la voiture fermée.

Vous pouvez maintenant jouir d'une constante circulation d'air pur sans le moindre courant gênant, et, ce qui est mieux, chaque occupant peut régler la ventilation au gré de son désir sans affecter le confort des autres passagers.

Nous vous invitons à venir voir ce que Chevrolet—la voiture la mieux aimée durant ces deux années où les achats se sont faits judicieusement—vous offre pour 1933.

Voyez les superbes modèles que Chevrolet a créés—plus grands, plus spacieux, plus beaux et pourtant d'entretien plus modique que jamais. Tout dans la nouvelle Chevrolet est fait sur commande, pour satisfaire les besoins et les désirs modernes.

Voyez les nouvelles améliorations remarquables que Chevrolet introduit cette année:—

Son style "Aer-Stream," la conception la plus moderne de ligne automobile, lui prête un cachet tout différent, ultra-moderne. Les nouvelles carrosseries Fisher sont plus grandes, plus larges, admirablement fondées, suspendues

à plus faible hauteur du sol, et présentent la première innovation radicale en fait de confort depuis dix ans: la Ventilation Anti-Courant Fisher. Le rendement du moteur Chevrolet à toutes les vitesses est plus souple, plus vif, plus brillant. Son Six-Cylindres consacré par le temps est devenu encore plus puissant et plus économique. Sa Roue Libre améliorée se combine avec une Transmission Synchrone à Deuxième Vitesse Silencieuse. Et les Ingénieurs du Chevrolet ont élaboré une nouvelle invention remarquable qui a vaincu totalement les vibrations: La Monture Equilibrée du Moteur sur Coussins.

Allez voir aujourd'hui les nouveaux modèles exposés chez les Concessionnaires d'Alexandrie, du Caire, de Port Said, de Mansourah, de Minieh et d'Assiout.

A PARTIR DE
L.E. 250
(FRANCO ALEXANDRIE)

CONCESSIONNAIRES:

- LOUIS MAGAR, Assiut.
- AMIN MALATY, Minia.
- THE SUEZ CANAL MOTOR CO., 16 Rue Eugénie, Port Said.
- UNIVERSAL MOTOR CO. OF EGYPT LTD., 45 Rue Fouad, Alexandria.
- UNIVERSAL MOTOR CO. OF EGYPT LTD., 18 Sharia Soliman Pacha, Cairo.
- THE C.A.R. CO., (ELIE G. DEPRÉ & Co.), Sharia Ismail, Mansourah.

LE PIONNIER SAIT ACCOMPLIR CE  QUE NUL N'OSE ENTREPRENDRE

Les résultats de la "Swissair" en 1933

C'est en 1931 que les Sociétés Ad Astra et Balair fusionnèrent en une seule compagnie de navigation aérienne nommée « SWISSAIR » S. A. Cette dernière peut déjà contempler d'un œil satisfait les résultats obtenus au cours de sa deuxième année d'exploitation.

Sur son réseau de lignes régulières d'une longueur de 4250 km. pas moins de 3289 vols furent exécutés en 1932 (1931 : 3460) en parcourant un total de 670.436 km (1931 : 724.476 km.) Le nombre de passagers transportés fut de 11.833 (10.282), le fret de 149.671 kg. (170.871 kg.) le courrier postal de 61.016 kg. (84.065 kg) et les bagages de 123.872 kg. L'utilisation du tonnage disponible fut de 39,6 0/0 (28,7 0/0).

A part les services réguliers 358 passagers (157) participèrent à 129 vols spéciaux (196) totalisant un parcours de 30.260 km. (19.430 km.)

La statistique enregistra en outre un total de 432 vols sur place et vols au-dessus des Alpes (1931 : 418) transportant le nombre de 2291 passagers (2462).

Malgré l'augmentation du trafic de passagers sur toutes les lignes, les recettes de la Swissair furent moindres que celles de l'année précédente. Ce fait est en tout premier lieu le résultat de la nouvelle réduction des tarifs dictés par les compagnies de navigation aérienne étrangères exploitant en « pool » avec la Swissair notre réseau international. A ceci s'ajoute encore pour 1933 une réduction des subventions prévues qui sont à même de nuire au développement économique de notre aviation commerciale.

Le réseau aérien de 1933

En jetant un regard sur les horaires provisoires des compagnies suisses et étrangères, il est à remarquer, que malgré les réductions considérables, prévues aux budgets de l'aviation, le réseau aérien actuel ne subira heureusement guère de sévères restrictions. La ligne express Zurich-Munich-Vienne, qui sera desservie cette année par de nouveaux avions à 10 places, sera relié directement à Bâle et Genève par le service des avions rapides Lockheed. De Vienne la communication pour Belgrade et Sofia est assurée le même jour. En outre « un nouvel express aérien » s'est annoncé : Zurich-Bâle-Francfort qui permettra au courrier suisse la communication au réseau nocturne Cologne-Londres. Pendant le mois de juin à septembre, la ligne transalpine Zurich-Milan sera exploitée par la Swissair avec la collaboration d'une compagnie italienne qui assurera la correspondance pour et de Rome. D'autre part il n'a pas encore été décidé de l'exploitation de la seconde ligne transalpine Genève-Milan pour 1933. La ligne pour Amsterdam changera son cours suisse partant de Genève à Bâle en Zurich-Bâle. Pour le trajet Suisse-Berlin l'on a décidé de Berne comme point de départ et terminus, comme c'était déjà le cas en 1931. Les avions anglais types géants desservant les parcours Londres-Paris-Bâle sont marqués deux fois par semaine dans l'horaire de 1933. Une nouvelle ligne St. Gall-Altenrhein-Zurich-Berne est prévue, offrant une correspondance directe de la Suisse orientale — via Genève — à Lyon-Midi de la France — Espagne.

Erreur ou jalousie ?

Ces derniers temps l'on peut observer dans certaines revues aéronautiques italiennes et françaises des informations sur les résultats de la ligne express Zurich-Vienne de la compagnie Swissair, qui non seulement sont inexacts mais complètement fausses. Ainsi un journal français prétend que sur 100 vols de cette ligne seulement 72 purent être exécutés, ce qui représenterait une régularité tout à fait insuffisante. Opposons à ces « nouvelles » les faits suivants : d'après les calculs de l'Office aérien fédéral à Berne, la régularité de cette ligne a atteint durant toute la saison une moyenne de 95,4 0/0, ce qui prouve, tout en tenant compte de la nouveauté de cette ligne, quels bons témoignages méritent les pilotes, le matériel et l'organisation de ce service. La tendance de ces fausses communications n'est pas difficile à deviner : elle tâche d'insinuer auprès du public une certaine méfiance envers nos lignes expresses, d'autant plus que la Swissair restera aussi en 1933 l'unique entreprise en Europe pouvant exploiter de pareils services et s'assurer de ce fait au moins 2 à 3 ans d'avance dans le développement technique des lignes aériennes.

Résultat de l'Aéroport de Berne

La statistique de l'Aéroport de Berne démontre pour la saison de 1931 (1er mai au 31 octobre) les résultats suivants : Vols réguliers : 1806 (1931 : 1236), Passagers : 4176 (2250) Poste : 20.642 kg. (14.236 kg.) Fret et Bagages : 51.570 kg. (20.592 kg.) En comparant les chiffres obtenus en 1931 à ceux de 1932, il ressort que les vols réguliers ont augmenté de 46 0/0, tandis que le nombre des passagers a augmenté lui aussi de 85 0/0. De même les chiffres de la poste, du fret ainsi que des bagages ont subi une considérable augmentation. Ces résultats sont une preuve assez nette de la position toujours plus importante qu'occupe l'Aéroport de Berne dans le cadre du trafic aérien suisse et international.

Pour combler le fossé

Un de nos lecteurs nous envoie cet article dû à M. G. Rigassi, paru dans la « Gazette de Lausanne » qu'il dirige avec autant d'autorité que de talent.

Un des symptômes les plus alarmants de la crise actuelle, — laquelle est, comme on l'a souvent dit ici, d'ordre moral autant sinon plus que d'ordre économique, — est ce phénomène de dissociation, de rupture de la communauté nationale, qui s'observe au sein de notre peuple. A la suite des événements de Genève, qui n'ont fait que précipiter une évolution antérieure, on a vu se produire une sorte de cristallisation, qui tend à perpétuer dans la nation deux courants opposés et irréductibles : d'un côté, les tendances révolutionnaires qui s'affirment de plus en plus en dépit de leurs divergences plus apparentes que réelles, de l'autre les forces traditionnelles qui s'unissent pour constituer un front commun contre le danger qui les menace. Si nous n'y prenons garde, notre peuple risque fort de se trouver divisé en deux camps opposés et foncièrement hostiles, en deux coalitions antagonistes, séparées par un véritable fossé moral, en comparaison duquel le fameux fossé dont il fut question durant la guerre entre Suisses allemands et romands n'était que bagatelle.

Autrement dit, il s'agit de savoir si nous acceptons que la Suisse se laisse imprégner toujours davantage de la haine de classes, ou si nous voulons tenter un suprême effort pour restaurer dans notre peuple l'antique esprit de solidarité et de fraternité, sans lequel notre démocratie serait vouée à la ruine, et à la guerre intérieure.

Voilà, brutalement exprimés, les termes du problème qui, nous le savons, trouble aujourd'hui beaucoup de consciences. Ce problème, il n'est pas possible de l'éviter plus longtemps, et le fait qu'il se pose de façon plus pressante encore dans la plupart des Etats étrangers ne nous procure aucune consolation. Essayons aujourd'hui d'en montrer quelques aspects.

Au lendemain des tragiques événements de Genève, les autorités fédérales et cantonales, approuvées par l'immense majorité de l'opinion, ont paré au plus pressé, il s'agissait avant tout de rétablir l'ordre, de prendre sans tarder des mesures propres à réprimer les menées révolutionnaires et à mieux assurer dans l'avenir la sécurité de l'Etat.

Cette œuvre indispensable de salubrité publique, qui s'imposait dans l'intérêt de tous (y compris les ouvriers, qui ne sont par les derniers à souhaiter vivre dans la paix sociale) est aujourd'hui en voie d'achèvement. On avait espéré quelque temps qu'elle s'accompagnerait d'un apaisement moral, qui aurait été facilité par les éléments raisonnables de l'extrême-gauche, apaisement dont tous les partis nationaux avaient marqué le désir.

Hélas ! ces espoirs de détente furent lamentablement déçus ; au contraire, l'unité, dans le socialisme suisse, se fait de plus en plus au profit des extrémistes et aux dépens des modérés. Le syndicalisme lui-même quitte toujours davantage le terrain professionnel pour devenir une force politique mise au service du parti socialiste : la campagne acharnée que l'Union fédérative suisse mène en faveur de l'impôt de crise, le rattachement des sociétés de postiers à l'Union syndicale sont autant de faits récents qui le prouvent à l'évidence. Et lorsqu'on parcourt les journaux syndicalistes (de cheminots, de typographes, d'employés postaux, etc.), on constate que leur propagande et leur politique s'identifient complètement avec celles du parti socialiste-révolutionnaire ; la neutralité dont se targuent encore parfois les dirigeants de ces syndicats est un grossier trompe-l'œil.

Quand on est décidé à voir les choses comme elles sont, on est bien obligé de reconnaître que toute une partie de notre population glisse avec une vitesse vertigineuse sur la pente de la lutte de classes. Or, nous sommes intimement convaincu qu'en fait cette évolution est contraire aux véritables aspirations de notre peuple, y compris un très grand nombre d'ouvriers et de fonctionnaires fédéraux.

Il faut donc regarder en face le danger que court le Pays, et, en ayant mesuré toute la portée, il faut opérer les redressements nécessaires.

Que faire ? Bien entendu, nous devons continuer à combattre de toutes nos forces le socialisme et ceux de ses chefs qui lui ont imprimé une direction si néfaste. A cette tâche ce journal s'emploie de son mieux, et il entend la poursuivre sans faiblesse. Moins que jamais il ne saurait être question de transiger avec une politique qui conduit fatalement à la décadence et à l'asservissement. Mais combattre le socialisme n'est pas tout, et c'est ce que

nous autres « bourgeois », sommes parfois tentés d'oublier.

Si nous voulons combler le fossé qui menace de se creuser entre deux grandes fractions de notre peuple, il ne suffit pas de lutter contre le socialisme ; il faut lui opposer une œuvre constructive, une doctrine inspirée de valeurs supérieures à celles du marxisme et du collectivisme.

Sans doute il serait injuste d'accuser les partis nationaux de se cantonner dans une attitude purement négative. Notre Parlement fédéral et nos Parlements cantonaux ne passent-ils pas la plus grande partie de leur temps à élaborer des lois et à voter par millions des crédits destinés à venir en aide aux déshérités, à remédier à la crise, à lutter contre le chômage ? A lui seul l'énorme effort fiscal de nos contribuables n'est-il pas un témoignage éloquent de l'esprit de sacrifice de toute une partie de notre peuple ? Et comment ne pas songer aussi à toute la somme de bien qu'accomplissent dans le silence nos œuvres innombrables de bienfaisance et d'utilité publique ? Nous ne méconnaissons nullement les devoirs d'entraide auxquels beaucoup de nos concitoyens continuent à obéir spontanément.

Et pourtant, si nous voulions tous faire notre examen de conscience, nous reconnaitrions qu'il y a aussi dans notre société bourgeoise des lacunes, dont la plus apparente est le matérialisme auquel s'adonnent trop de nos contemporains.

De même qu'il y a de mauvais ouvriers, il y a de mauvais « bourgeois », qui méprisent d'autant plus les valeurs spirituelles qu'ils mettent leur unique confiance dans les biens matériels. Certes, il faut se garder de généraliser : nous savons qu'il y a chez nous bien des familles aisées qui donnent l'exemple d'une haute dignité de vie, des familles où le labeur a toujours été en honneur et qui considèrent comme un simple devoir chrétien de pratiquer la loi de la solidarité. Mais il y a aussi des privilégiés de la fortune qui ont oublié l'enseignement du Christ relatif aux « richesses trompeuses » et qui sont trop enclins à considérer l'argent comme le seul critère dans la hiérarchie des valeurs. Il y a un certain capitalisme moderne qui a été faussé, parce qu'il a oublié son origine : l'épargne, et qu'il a renié son but : l'utilité générale. Ce capitalisme-là, il importe de le ramener à des justes normes, de le guérir de l'esprit de démesure et de spéculation malsaine qui l'a fait dévier de sa véritable mission civilisatrice.

Peut-être conviendrait-il aussi de nous faire et d'étayer la conception que l'on se fait çà et là de la patrie. Le patriotisme ne doit en aucun cas dégénérer en une simple doctrine de défense sociale ; prenons soin de ne pas identifier l'idée de patrie avec celle d'un ordre d'intérêts matériels ou de classes. Pour conserver la patrie, il faut, ainsi que notre ami P. Deslandes le rappelait récemment, la faire aimer comme une réalité forte et supérieure, qui dépasse, qui domine la foule des citoyens, comme une réalité dans laquelle s'incorporent tout naturellement les membres de cette « classe ouvrière » que nous devons considérer comme des frères, en dépit des doctrines de haine prêchées par les mauvais bergers.

Plus que jamais, ceux qui ont la responsabilité du pouvoir doivent pratiquer une politique franche et loyale, dénoncer et réprimer les abus d'où qu'ils viennent, ne tenir compte que du mérite personnel dans l'attribution des fonctions et des emplois, éviter tout ce qui peut donner l'apparence du favoritisme, ne rien négliger de ce qui peut fortifier la confiance réciproque qui doit exister entre tous les enfants d'un même pays, vivant sous un ciel où le soleil doit luire également pour tous.

En un mot qui dit tout : Nous devons replacer notre démocratie sur sa base originelle, qui est une base morale. Nous devons libérer notre pays de l'odieuse lutte de classes et remettre en honneur l'antique fraternité helvétique et chrétienne. Nous devons renoncer aux plaisirs superflus et organiser notre vie dans la simplicité. Nous devons tendre aux ouvriers une main fraternelle, leur faire comprendre que nous avons tous besoin les uns des autres et que, dans la grave crise actuelle, le salut commun est dans la collaboration et dans l'entente. Nous devons organiser, dans l'équité, l'alliance du capital, de l'intelligence et du travail, nous employer à toujours mieux protéger la famille, développer l'organisation professionnelle en dehors de toute préoccupation politique, restaurer la charité entre les citoyens comme la justice et la probité dans les affaires.

Plus que jamais, notre société moderne a besoin de s'imprégner d'esprit chrétien : si nous y pensions plus souvent, le fossé que nous redoutons serait bientôt comblé.

Georges RIGASSI.

Extrafine

20 grosses
25 minces
P.T. 5

L'énorme
consommation de Cigarettes COUTARELLI
Prouve leur Qualité
et Garantit leur Fraicheur

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL ?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires
Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180

DRESDNER BANK

FONDÉE EN 1872 — Capital & Réserves R.M. 250.000.000

168 SUCCURSALES. — En Egypte : LE CAIRE - ALEXANDRIE

BANQUES AFFILIÉES :

BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUEDAMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.
DEUTSCHE ORIENTBANK A.G., avec Sièges en Turquie.
MERCURBANK-WIEN, avec Sièges en Autriche.
SOCIETATEA BANCARA ROMANA, avec Sièges en Roumanie.
PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.
AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK" à Riga et Libau.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Toutes Opérations de Banque
Correspondants dans le monde entier

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
ALEXANDRIE

Capital & Réserves : L. Eg. 381.000

Filatures,
Retorderie,
Tissage,
Blanchisserie &
Teinturerie.

Production annuelle en
Filés : Lbs. 10.000.000
Production annuelle en
Tissus : Yds. 15.000.000
Nombre d'Ouvriers
3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons,
Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26
et dans presque tous les quartiers de la ville.

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

(S. A. E.)

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127
LE CAIRE

Charbons - Engrais Chimiques
Dédouanages - Transports
Représentations Commerciales et Industrielles

Salonica Cigarettes Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte
Les Cigarettes Fumées par l'Élite
Agent Suisse : A. Dürr & Cie. z. Trülle
Zurich

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 400 Millions de Francs entièrement versés

Réserve : 448.000.000 de Francs.

AGENCE d'ALEXANDRIE : Rue Chérif Pacha No. 11
LE CAIRE : Rue Maghraby, No. 22.
à PORT-SAÏD : Avenue Fouad 1er et Rue Quai Eugénie

Dépôts de fonds à vue et à Échéance Fixe, Achat et vente de Change Étranger, Emis. de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce, Garde de Titres, Collis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places, Paiement de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement : Obligations à lots : Crédit Foncier Égyptien 3 1/2 % Ville de Paris - Crédit Foncier de France - Bons Panama à lots.